SOMMAIRE

I. semences ____ *4*
1. *semences de céréales d'automne :* ____ *4*
2. *semences de cereales de printemps :* ____ *4*
3. *semences fourrageres :* ____ *4*
4. *réglementation :* ____ *4*

II. semences fourrageres 2012 ____ *5*
1. *legumineuses :* ____ *5*
2. *Graminées :* ____ *5*

ALIMENTS ____ **6**

III. céréales bio ____ *7*
1. *Espèces disponibles et conditionnement :* ____ *7*

IV. aliments simples ____ *7*

V. Aliments ____ *8*

ruminants ____ **10**
RUMINANT BIO 18 ____ 11
RUMINANT BIO ENGRAISSEMENT ____ 12
TOURTO BIO 30 ____ 13

ovins ____ **14**
AGNEAU BIO ____ 15

porcs ____ **16**
PORC UNIQUE ____ 17
PORC COMPLEMENTAIRE 25 % FARINE ____ 18
TRUIE BIO GESTANTE ____ 19
TRUIE BIO GESTANTE PLUS ____ 20
TRUIE BIO ALLAITANTE ____ 21
PORCELET 1ER AGE ____ 22
PORCELET 2ème AGE ____ 23

volailles ____ **24**
PONDEUSE BASSE-COUR ____ 25
POULET FERMIER ____ 26
POUSSIN ____ 27

lapin ____ **28**
LAPIN COMPLET ____ 29

Hygiène d'élevage ____ **30**

VI. Hygiene elevage ____ *31*
AXIS HYGIENET NF ____ 32
DESOGERME MICROCHOC ____ 33

nutrition de la plante ____ **34**

VII. nutrition de la plante ____ *35*

engrais organiques -amendements organiques ____ **36**
SOLALG ____ 37
DOPACTIF ____ 38
AZO BIO N10 ____ 39
8-12-0 ____ 40
ORMENDIS B 9-5-0 ____ 41
DOPASOL F1 ____ 42
OVI'SOL ____ 43
MV'100 ____ 44
TOURTEAU DE RICIN ____ 45
FERRILENE TRIUM ____ 46

engrais organo- minéral ____ **47**

OVI BIO 4-5-10 48
engrais minéral 49
KIESERITE 50
PATENTKALI 51
engrais foliaires 52
ENZINE 53
COSYNOL RESERVES ZINC 54
COSYNOL SC 55
COSYNOL REPRISE 56
COSYNOL PIGMENTATION 57
STIMUREL 58
CHLORCAL - 220 59
CUIVROL 60
FOLIFLO Zn 61
KORI FER 62
KENDAL TE 63
KORI Mag 64
KORI FRUIT 65
KORI N 66
KORI NK 67
KORI FIX 68
ALGABIOL 69
FOR Mn48 70
hygiene du sol 71
VIII. Hygiene du sol 72
DESOGERME SP VEGETAUX 72
ADJUVANT 73
IX. Adjuvant 74
HELIOSOL 74
PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES 75
X. produits phyto-pharmaceutiques 76
fongicides 77
MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS 78
FLUIDOSOUFRE 79
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS 80
SUPER BOUILLIE MACCLESFLIELD 80 81
HELIOSOUFRE S 82
insecticides 83
PYREVERT 84
SOKALCIARBO WP 85
CARPOVIRUSINE 2000 86
insecticides et fongicides 87
INSECTOBIOL 2X 88
NOVODOR fc 89
MADEX 90
insecticides et acaricides 91
OVIPRON PLUS 92
DELFIN 93
mollucide 94
SLUXX 95
systémes de piégeages et de confusions 96
TR 16+ 97
RAK 5 98
GINKO 99
ISOMATE C 100
CHECKMATE CM-XL 1000 101
asséchant litière 102
XI. asséchant litière 103

BACTOSEC 103
MINERAUX 104
XII. MINERAUX 105
pierres à lécher 106
SELIODE 107
SODIMAG 108
SODICHEVAL 109
SEL NATEGRAL 110
CALSEA Nature 111
SELIBLOC 112
minéraux en sac 113
SEL NATEGRAL 114
seau minéral 116
LACTA NATURE FRANCE 117
TERREAU PROFESSIONNEL 118
XIII. terreau bio potgond 119
SEMENCES DE POMMES DE TERRE 120
XIV. semences de pommes de terre 121

I. SEMENCES

1. SEMENCES DE CEREALES D'AUTOMNE :

- Orge
- Blé
- Triticale

2. SEMENCES DE CEREALES DE PRINTEMPS :

- Blé
- Orge
- Pois
- Maïs

3. SEMENCES FOURRAGERES :

- **Légumineuses** : luzerne, trèfle violet, sainfoin
- **Graminées** : dactyle, fétuque élevée, Ray grass d'Italie

Les variétés étant susceptibles d'évolutions importantes, il est nécessaire de s'informer des disponibilités auprès, soit de votre technicien, soit du responsable du dépôt agricole de la coopérative Alpesud de votre secteur.
Pour pouvoir répondre à votre demande, nous vous demandons de passer une commande afin de permettre l'approvisionnement si cela est nécessaire.

4. REGLEMENTATION :

La réglementation en vigueur impose l'utilisation de semences biologiques. Si vous souhaitez utiliser une variété dont vous ne connaissez pas la disponibilité en agriculture biologique, vous devez consultez la base de données des disponibilités sur le site : www.semences-biologiques.org

- Si la variété est disponible dans votre département : vous avez l'obligation de l'utiliser. Aucune dérogation ne vous sera accordée.
- Si la variété n'est pas disponible et aucune des variétés disponibles ne répond à vos besoins : vous pouvez faire une demande de dérogation nominative directement en ligne qui sera transmise automatiquement à votre organisme certificateur.
- A l'issue de votre enregistrement, vous devez imprimer le formulaire « demande de dérogation » qui a valeur d'autorisation provisoire et le conserver pour le présenter au contrôleur.

II. SEMENCES FOURRAGERES 2012

1. LEGUMINEUSES :

- **Luzerne :**
  - Variété : **Eugénia**
  - Type flamand
  - Tige de grosseur moyenne
  - Bonne productivité

- **Trèfle violet :**
  - Variété : **Nemaro**
  - Diploïde
  - Excellente productivité
  - Bonne résistance à l'oïdium
  - Pérennité de deux à trois ans

- **Sainfoin :**
  - Variété : **Zeus**
  - Résistant à la sécheresse
  - Mellifère (engrais vert)

2. GRAMINEES :

- **Dactyle :**
  - variété : **Niva**
  - rustique et appétant
  - résistant au froid
  - bonne pérennité
  - précocité intermédiaire

- **fétuque élevée :**
  - variété : **Swaj**
  - haut niveau de rendement
  - feuilles souples, variété très appétible
  - bon comportement aussi bien en terre séchante qu'en sol hydromorphe
  - bonne capacité de repousse

- **Ray grass d'Italie :**
  - Variété : **Dracar**
  - Non alternatif
  - Diploïde
  - Pour prairies d'une durée de deux à trois ans

Variétés de semences fourragères biologiques
Disponibles pour le **printemps 2013**

ALIMENTS

III. CEREALES BIO

1. ESPECES DISPONIBLES ET CONDITIONNEMENT :

ESPECES	CONDITIONNEMENT
• blé • maïs • orge • triticale • pois	• sac de 25 kg • vrac
• maïs concassé	• sac de 25 kg
• pois/féverole (50/50)	• vrac

CEREALES
utilisables en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

IV. ALIMENTS SIMPLES

- **Luzerne déshydratée** : sac de 25 kg et big-bag de 500 kg
- **Tourteau de soja** : sac de 25 kg

ALIMENTS
utilisables en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

V. ALIMENTS

RUMINANTS :

- **RUMINANT BIO 18 :**
  - Aliment composé pour ruminant (vaches laitières, ovins et caprins)
  - Conditionnement : sac de 25 kg ou vrac

- **RUMINANT BIO ENGRAISSEMENT :**
  - Aliment pour agneaux et autres ruminants à l'engraissement
  - Conditionnement : sac de 25 kg ou vrac

- **TOURTO BIO 30 :**
  - Aliment correcteur azoté pour ruminant
  - Conditionnement : sac de 25 kg ou Big-Bag de 500 kg ou vrac

OVINS :

- **AGNEAU BIO :**
  - Aliment complémentaire pour agneaux
  - Conditionnement : vrac

PORCS :

- **PORC UNIQUE :**
  - Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement
  - Conditionnement : sac de 25 kg farine ou granulé, vrac granulé

- **PORC COMPLEMENTAIRE 25 % FARINE :**
  - Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement
  - Conditionnement : sac de 25 kg farine ou vrac farine

- **TRUIE BIO GESTANTE :**
  - Aliment pour truies en gestation
  - Conditionnement : sac de 25 kg granulé

- **TRUIE BIO GESTANTE PLUS :**
  - Aliment truies en gestation
  - Conditionnement : sac de 25 kg granulé

- **TRUIE BIO ALLAITANTE :**
  - Aliment pour truies en lactation
  - Conditionnement : sac de 25 kg farine ou granulé

- **PORCELET 1ER AGE MARVEL :**
  - Aliment pour porcelets de 15 jours après le sevrage jusqu'à 25 kg
  - Conditionnement : sac de 25 kg granulé

- **PORCELET 2EME AGE :**
  - Aliment pour porcelets de 15 jours après le sevrage jusqu'à 25 kg
  - Conditionnement : sac de 25 kg granulé

VOLAILLES :

- **PONDEUSE BASSE-COUR :**
  - Aliment pour poules pondeuses (œufs de consommation)
  - Aliment farine
  - Conditionnement : sac de 25 kg ou vrac

- **POULET FERMIER :**
  - Aliment pour poulets de chair
  - Aliment farine
  - Conditionnement : sac de 25 kg

- **POUSSIN :**
  - Aliment démarrage pour poulets et poulettes
  - De 0 à 28 jours
  - Aliment farine
  - Conditionnement : sac de 25 kg

LAPINS :

- **LAPIN COMPLET :**
  - Aliment complémentaire pour lapins à l'engraissement
  - Aliment granulé
  - Conditionnement : sac de 25 kg

ALIMENTS
utilisables en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007 et CE 889/2008

RUMINANTS

REF SAC : 008305
Réf vrac : 008312

RUMINANT BIO 18

Aliment composé pour ruminants (vaches laitières, ovins et caprins)

COMPOSITION :

- Son de blé
- Luzerne déshydratée
- Orge
- Blé
- Pois / Féveroles
- Tourteau de pression de graines de sésame
- Tourteau de pression de tournesol
- Tourteau de pression de soja
- Carbonate de calcium
- Sel

- Tous les constituants sont issus de l'agriculture biologique
- 96.6 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.

APPORTS ENERGETIQUES :

UF lait	UF Viande	PDIN	PDIE	PDIA	Amidon by pass	Calcium	Phosphore
85.55/ QL	81.10/QL	114.40 g/kg	97.74 g/kg	50.28 g/kg	16.97 g/kg	7.65 g/kg	6.56 g/kg

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	18 %
Matières grasses brutes	4.2 %
Cendres brutes	8.7 %
Cellulose brute	11.8 %
Sodium	0.22 %

ADDITIFS :

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour vaches laitières, ovins, caprins à distribuer en complément d'un fourrage de bonne qualité
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg
- Vrac

RUMINANT BIO 18
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF SAC : 008195
Réf vrac : 008315

RUMINANT BIO ENGRAISSEMENT

Aliment pour agneaux et autres ruminants à l'engraissement

COMPOSITION :

- Blé
- Luzerne déshydratée
- Son de blé
- Maïs
- Orge
- Pois / Féveroles
- Tourteau de pression de tournesol
- Tourteau de pression de soja
- Tourteau de pression de graines de sésame
- Carbonate de calcium
- sel

- Tous les constituants sont issus de l'agriculture biologique
- 95,1 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.

APPORTS ENERGETIQUES :

UF lait	UF Viande	PDIN	PDIE	Calcium
88.98 / QL	86.00 /QL	104.02 g/kg	95.90 g/kg	12.04 g/kg

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	15.5 %
Matières grasses brutes	3.4 %
Cendres brutes	9.0 %
Cellulose brute	9.9 %
Sodium	0.26 %

ADDITIFS :

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour agneaux et autres ruminants à l'engraissement, distribué en complément d'un fourrage de bonne qualité
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

-sac de 25 kg
-Vrac

RUMINANT BIO ENGRAISSEMENT
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

RÉF SAC: 008303
Réf Big-Bag: 008310
Réf vrac: 008320

TOURTO BIO 30

Aliment correcteur azoté pour ruminant

COMPOSITION :

- Tourteau de pression de soja
- Tourteau de pression de tournesol
- Son de blé
- Luzerne déshydratée

- Tous les constituants sont issus de l'agriculture biologique
- 97.8 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.

APPORTS ENERGETIQUES :

UF lait	UF Viande	PDIN	PDIE	PDIA	Calcium	Phosphore	Sodium
94.16/ QL	89.28/QL	206.73 g/kg	136.36 g/kg	94.75 g/kg	3.39 g/kg	7.28 g/kg	0.25 g/kg

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	30 %
Matières grasses brutes	8.2 %
Cendres brutes	8.1 %
Cellulose brute	13.4 %
Sodium	0.02 %
Amidon	5.17 %
Sucres totaux	8.52 %

ADDITIFS :

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- **METTRE 1/3 DE TOURTO BIO 30 POUR 2/3 DE CEREALES BIO**
- Aliment correcteur azoté pour ruminants destiné à corriger la ration de base déficitaire en protéines brutes
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg
- Big Bag de 500 kg
- Vrac

TOURTO BIO 30
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

OVINS

REF : 008318

AGNEAU BIO

Aliment complémentaire pour agneaux

COMPOSITION :

- Blé
- Luzerne déshydratée
- Son de blé
- Tourteau de pression de soja
- sel
- Maïs
- orge
- Tourteau de pression de tournesol
- Carbonate de calcium

- Tous les constituants sont issus de l'agriculture biologique
- 95.3 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.

APPORTS ENERGETIQUES :

UF lait	UF Viande	PDIN	PDIE	PDIA	Amidon by pass	Calcium	Phosphore
90.82 / QL	87.99 /QL	110.78 g/kg	102.60 g/kg	52.81 g/kg	42.52 g/kg	11.06 g/kg	4.15 g/kg

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	16.2 %
Matières grasses brutes	3.6 %
Cendres brutes	8.8 %
Cellulose brute	9.5 %
Sodium	0.26 %

ADDITIFS :

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment complémentaire pour agneaux à distribuer en complément d'un fourrage de bonne qualité.
- Assurer un abreuvement à volonté.
- Conserver dans un endroit sec aéré.

CONDITIONNEMENT :

-Vrac

AGNEAU BIO

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

PORCS

REF SAC GRANULE : 008304
Réf sac farine : 008202
Réf vrac granulé : 008311

PORC UNIQUE

Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement

COMPOSITION :

- Son de blé*
- Pois* / Féverole*
- Maïs*
- Orge*
- Tourteau de pression de soja*
- Blé*
- carbonate de calcium
- phosphate bicalcique

- * issus de l'agriculture biologique.
- 95.5 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	17.3 %	méthionine	0.24 %
Matières grasses brutes	3.4 %	Lysine	9.08 g/kg
Cendres brutes	7.2 %	Phosphore	5.73 g/kg
Cellulose brute	5.6 %	Calcium	7.27 g/kg
Amidon	37.14 %	Sodium	1.26 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	6 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	10 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	1 001 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	75 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	10 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	90 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	30 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.63 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement
- Distribuer à partir de 25 kg et jusqu'à l'abattage
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

-Sac de 25 kg en granulé
-Sac de 25 kg en farine
- vrac granulé

PORC UNIQUE
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF VRAC : 008314
Réf sac : 008313

PORC COMPLEMENTAIRE 25 % FARINE

Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement

COMPOSITION :

- Tourteau de pression de soja*
- Protéine de pomme de terre
- Maïs*
- Pois* / féverole*
- Phosphate bicalcique
- Carbonate de calcium
- sel

- * issus de l'agriculture biologique.
- 87.8 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 87.40 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 12.60 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	37.8 %	méthionine	0.60 %
Matières grasses brutes	5.7 %	Lysine	24.85 g/kg
Cendres brutes	15.4 %	Phosphore	10.09 g/kg
Cellulose brute	4.3 %	Calcium	28.95 g/kg
Amidon	9.95 %	Sodium	5.62 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	24 047 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	40 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	4 010 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	301 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	40 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	361 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	122 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	2.53 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	1.21 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- **25 % aliment et 75 % céréales**
- Aliment pour porcs charcutiers à l'engraissement
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg de farine
- Vrac de farine

PORC COMPLEMENTAIRE 25 % FARINE
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF : 008307

TRUIE BIO GESTANTE

Aliment truies en gestation

COMPOSITION :

- Orge*
- Son de blé*
- Pois* / féverole*
- Maïs*
- luzerne déshydratée*
- sel- * issus de l'agriculture biologique.
- tourteau de pression de graines de sésame*
- tourteau de pression de tournesol*
- Carbonate de calcium
- Phosphate bicalcique

- 95.1 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 0.00 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	14.1 %	méthionine	0.22 %
Matières grasses brutes	2.8 %	Lysine	6.34 g/kg
Cendres brutes	7.7 %	Phosphore	5.78 g/kg
Cellulose brute	7.3 %	Calcium	9.08 g/kg
Amidon	37.44 %	Sodium	2.07 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	6 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	10 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	1 001 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	75 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	10 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	90 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	30 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.63 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour les truies en gestation
- Distribuer à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg en granulé

TRUIE BIO GESTANTE

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF : 008317

TRUIE BIO GESTANTE PLUS

Aliment truies en gestation

COMPOSITION :

- Orge*
- Son de blé*
- Pois* / féverole*
- Maïs*
- luzerne déshydratée*
- tourteau de pression de tournesol*
- tourteau de pression de graines de sésame*
- Carbonate de calcium
- Phosphate bicalcique
- Sel

- * issus de l'agriculture biologique.
- 95.1 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 100.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 0.00 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	14.1 %	méthionine	0.21 %
Matières grasses brutes	2.9 %	Lysine	6.34 g/kg
Cendres brutes	6.9 %	Phosphore	5.82 g/kg
Cellulose brute	7.6 %	Calcium	9.34 g/kg
Amidon	37.59 %	Sodium	2.04 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	9 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	10 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	1 001 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	115 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	40 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	140 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	30 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.63 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg
		Coblat (carbonate basique de cobalt monohydraté) (E3)	0.50 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 10 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour les truies en gestation
- Distribuer à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg en granulé

TRUIE BIO GESTANTE PLUS

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

Réf : 008308

TRUIE BIO ALLAITANTE

Aliment truies en lactation

COMPOSITION :

- Orge*
- Maïs*
- Tourteau de pression de soja*
- Pois* / féverole*
- Son de blé*
- Tourteau de pression de tournesol*
- Blé*
- Phosphate bicalcique
- Carbonate de calcium
- Protéine de pomme de terre
- sel

- * issus de l'agriculture biologique.
- 95.8 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 99.47 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 0.53 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	17 %	méthionine	0.27 %
Matières grasses brutes	3.9 %	Lysine	8.53 g/kg
Cendres brutes	6.7 %	Phosphore	6.32 g/kg
Cellulose brute	6.5 %	Calcium	8.85 g/kg
Amidon	37.76 %	Sodium	2.01 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	6 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	10 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	1 001 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	75 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	10 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	90 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	30 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.63 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 10 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour les truies en lactation
- Distribuer à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg de farine
- sac de 25 kg en granulé

TRUIE BIO ALLAITANTE

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF : 008323

PORCELET 1ER AGE

Aliment complet porcelets pour les 6 premières semaines

COMPOSITION :

- Orge*
- Tourteau de pression de soja*
- Flocons d'orge entière
- Graines de soja toastées*
- Flocons de maïs
- Blé *
- Levure de bière
- Lactosérum en poudre
- Protéine de pomme de terre
- Phosphate bicalcique
- Carbonate de calcium

- * : issu de l'agriculture biologique.
- 91.9 % de la matière sèche des aliments sont des ingrédients d'origine agricole.
- 95.14 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0,0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 4.86 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	20.5 %	Méthionine	0.31 %
Matières grasses brutes	5.4 %	Lysine	1.15 %
Cendres brutes	7.1 %	Phosphore	0.65 %
Cellulose brute	4.0 %	Calcium	0.77 %
		Sodium	0.26 %

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	8 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	150 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	2 000 UI/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	110 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	20 mg/kg	Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	40 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg
		Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	120 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.68 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : sepiolite (E 562) => 8 200 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

o Aliment porcelets pour les 6 premières semaines
o Distribuer à volonté
o Assurer un abreuvement à volonté
o Ne pas utiliser cet aliment pour une autre espèce
o Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg en marvel

PORCELET 1ER AGE
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

REF : 008309

PORCELET 2EME AGE

Aliment pour porcelets de 15 jours après sevrage jusqu'à 25 kg

COMPOSITION :

- Maïs*
- Orge*
- Tourteau de pression de soja*
- Blé*
- Pois* / féverole*
- Protéine de pomme de terre
- Phosphate bicalcique
- sel
- Carbonate de calcium

- * issus de l'agriculture biologique.
- 94.1 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 95.10 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0,0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 4.90 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	19.4 %	Méthionine	0.31 %
Matières grasses brutes	3.6 %	Lysine	10.93 g/kg
Cendres brutes	7.5 %	Phosphore	6.55 g/kg
Cellulose brute	3.7 %	Calcium	8.97 g/kg
Amidon	41.67 %	Sodium	2.79 g/kg

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	6 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	10 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	1 001 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	75 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	10 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	90 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	30 mg/kg
		Iode (iodate de calcium) (E 2)	0.63 mg/kg
		Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.30 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour porcelets de 15 jours après le sevrage jusqu'à 25 kg
- Distribuer à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg en granulé

PORCELET 2ème AGE

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

VOLAILLES

Réf vrac : 008316
Réf sac : 008191

PONDEUSE BASSE-COUR

Aliment pour poules pondeuses (œufs de consommation)

COMPOSITION :

- Maïs* (25 %)
- Blé* (24 %)
- Pois* (14 %)
- Carbonate de calcium (8 %)
- Tourteaux de soja* (7%)
- Tourteaux de tournesol* (7%)
- Son de blé*
- Tourteaux de soja*
- Graine de soja cuite
- Concentré protéique de luzerne
- Phosphate bicalcique
- Prémélange d'additifs

- 88.2 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- * 95.1 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	16.80 %
Matières grasses brutes	4.70 %
Cendres brutes	13.30 %
Cellulose brute	5.20 %
Phosphore dispo	2.90 g/kg
Calcium	39.90 g/kg
Méthionine	3.0 g/kg
EM ponte	2700 KC/kg
Amidon	37.30 %
Pigments naturels	

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité
Vitamine A Vitamine D3 Vitamine E	7 000 UI/kg 2.730 UI/kg 10 UI/kg
Enzymes	
Endo-1.3 (4)-bêta-glucanase (EC 3.2.1.6) (E 1 604) Endo-1.4-bêta-xylanase (EC 3.2.1.8) E280, E270, E236. Argile	100 UI/kg 70 UI /kg
Oligo-éléments	
Cuivre (sulfate)	10.0 mg /kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour poules pondeuses (œufs de consommation)
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

-Sac de 25 kg en farine
-Vrac en farine

PONDEUSE BASSE COUR

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

Réf : 008192

POULET FERMIER

Aliment pour poulets de chair

COMPOSITION :

- Blé* (40 %)
- Maïs* (24 %)
- Pois* (15 %)
- Son de blé* (7%)
- Tourteaux de soja* (5 %)
- Concentré protéique de luzerne
- Graine de soja cuite
- Tourteaux de sésame*
- Phosphate bicalcique
- Prémélange d'additifs
- Carbonate de calcium

- 97.1 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- * 95.1 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	16 %
Matières grasses brutes	3.3 %
Cendres brutes	3.8 %
Cellulose brute	5 %
Phosphore dispo	3.50 g/kg
Méthionine	2.30 g/kg
EM jeune	2850 KC/kg
Amidon	47.30 %

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité
Vitamine A Vitamine D3 Vitamine E	7 000 UI/kg 2.730 UI/kg 10 mg/kg
Enzymes	
Endo-1.3 (4)-bêta-glucanase (EC 3.2.1.6) (E 1 604) Endo-1.4-bêta-xylanase (EC 3.2.1.8) E280, E270, E236. Argile	100 UI/kg 70 UI /kg
Oligo-éléments	
Cuivre (sulfate)	10.0 mg /kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment pour poulets de chair de 29 jours jusqu'à l'abattage
- Distribuer à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg en farine

POULET FERMIER

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

Réf : 008200

POUSSIN

Aliment démarrage pour poulets et poulettes, de 0 à 28 jours

COMPOSITION :

- Maïs*
- Tourteau de pression de soja*
- Blé*
- Tourteau de pression de tournesol*
- Son de blé*
- Blé**
- Gluten de maïs
- Phosphate bicalcique
- Carbonate de calcium
- Protéine de pomme de terre

- * issu de l'agriculture biologique
- ** produit en conversion vers l'agriculture biologique.
- 93.78 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- 89.91 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 5.23 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.
- 4.86 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients non issus de l'agriculture biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage	Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	21.8 %	EM jeune	2819.02 KC/kg
Matières grasses brutes	5.2 %	Amidon	32.92 %
Cendres brutes	8.6 %	Lysine	1.04 %
Cellulose brute	5.5 %	Méthionine	0.38 %
Phosphore total	7.30 g/kg	Phosphore	0.73 %
Méthionine	3.84 g/kg	Calcium	1.16 %
Lysine	10.41 g/kg	Sodium	0.19 %

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité	Oligo-éléments	Quantité
Vitamine A (E 672)	7 000 UI/kg	Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté) (E 4)	8 mg /kg
Vitamine D3 (E 671)	2.730 UI/kg	Fer (sulfate ferreux monohydraté) (E 1)	30 mg/kg
Vitamine E (acétate d'alpha-tocophéryle totalement racémique) (3a700)	10 mg/kg	Zinc (Oxyde de zinc) (E 6)	70 mg/kg
		Manganèse (Oxyde manganeux) (E 5)	70 mg/kg
Enzymes	**Quantité**	Iode (iodate de calcium) (E 2)	1.0 mg/kg
Endo-1.3 (4)-bêta-glucanase (EC 3.2.1.6) (E 1 604)	100 U/kg	Cobalt (carbonate basique de cobalt monohydraté) (E 3)	0.05 mg/kg
Endo-1.4-bêta-xylanase (EC 3.2.1.8) (E 1 604)	70 U /kg	Sélénium (sélénite de sodium) (E 8)	0.20 mg/kg

Liants/anti-agglomérants : bentonite-Montmorillonite (E 558) => 20 000 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment démarrage pour poulets et poulettes
- Distribuer de 0 à 28 jours, à volonté
- Assurer un abreuvement à volonté
- Ne pas utiliser cet aliment pour une autre espèce
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT : - Sac de 25 kg en farine

POUSSIN

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

LAPIN

Ref : 008201

LAPIN COMPLET

Aliment complémentaire pour lapins à l'engraissement

COMPOSITION :

- Son de blé* (38 %)
- Luzerne déshydratée* (35 %)
- Tourteaux de tournesol* (10 %)
- Orge* (8 %)
- maïs* (5%)
- carbonate de calcium
- Tourteaux de soja*
- Prémélange d'additifs
- sel

- 96.5 % de la matière sèche de l'aliment sont des ingrédients d'origine agricole.
- * 100 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients provenant de l'agriculture biologique.
- 0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Constituants	Pourcentage
Protéines brutes	15.60 %
Matières grasses brutes	4.00 %
Cendres brutes	9.80 %
Cellulose brute	15.50 %
Amidon	15.49 %
Phosphore dispo	5.88 g/kg
Calcium	18.13 g/kg
Sodium	2.01 g/kg
Argile (E558)	

ADDITIFS :

Vitamines	Quantité
Vitamine A Vitamine D3 Vitamine E	6 000 UI/kg 1 000 UI/kg 9 UI/kg
Oligo-éléments	
Cuivre (sulfate)	10.0 mg /kg

MODE D'EMPLOI :

- Aliment complémentaire pour lapins à l'engraissement
- Assurer un abreuvement à volonté
- Conserver dans un endroit sec aéré

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg en granulé

LAPIN COMPLET

Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

HYGIÈNE D'ÉLEVAGE

VI. HYGIENE ELEVAGE

- **AXIS HYGIENET NF:**
  - Nettoyant bactéricide et fongicide homologué
  - Conditionnement : Bidon de 5 litres

- **DESOGERME MICROCHOC :**
  - Désinfectant intégral concentré haute performance
  - Conditionnement : Bidon de 5 litres

Réf : 008942

AXIS HYGIENET NF

Nettoyant bactéricide fongicide homologué

LES ACTIONS :

AXIS HYGIENET NF a un excellent pouvoir dégraissant sur les graisses animales, végétales et salissures diverses.
AXIS HYGIENET NF nettoie et désinfecte en une seule opération.
AXIS HYGIENET NF est très économique (homologation à 2%)
AXIS HYGIENET NF peut être utilisé sur toutes les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

MODE D'EMPLOI

- Par pulvérisation ou manuellement : diluer **AXIS HYGIENET NF** dans l'eau de 2 à 5 %
- Machine à pression - canon à mousse ou centrale d'hygiène : régler le débit de manière à obtenir 0.5 à 5 % d'**AXIS HYGIENET NF** en bout de lance, laisser agir 5 à 10 minutes, puis rincer à l'eau froide ou chaude sous pression.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, jaune brun, moussant.
- Odeur légèrement parfumée. Ininflammable
- Soluble dans l'eau en toutes proportions
- Densité à 20°C : 1.07 ± 0.02
- Température d'utilisation conseillée : 50°C
- pH d'une solution à 1% : 11.5 ± 0.5

COMPOSITION

- Contient du Chlorure de didecyl dimethyl ammonium : 3.5 %
- Solution aqueuse d'agent alcalin nettoyant, de tensioactifs non ioniques, de mouillants, de séquestrant de calcaire, d'alcool, d'ammonium quaternaire et de parfum.

SECUTITE / ENVIRONNEMENT

- Les composants d'**AXIS HYGIENET NF** sont dans la liste de l'arrêté Ministériel du 08/09/09, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires
- C : corrosif contient de l'hydroxyde de potassium
- Respecter les doses d'emploi et faire retraiter l'emballage par un prestataire agrée

CONDITIONNEMENT :

- bidon de 5 litres

axis hygienet nf
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément au règlement (CE) n°834/2007

Réf : 008944

DESOGERME MICROCHOC

Désinfectant intégral concentre haute performance

LES ACTIONS :

DESOGERME MICROCHOC est un bactéricide, fongicide, sporocide et virucide.
DESOGERME MICROCHOC est efficace sur le virus de la grippe aviaire à 0.2%.
DESOGERME MICROCHOC est un biocide utilisé pour l'usage PT 03 (produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire) et PT 04 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux)
DESOGERME MICROHOC ne contient n'y formol, phénol, chlore et péroxyde
DESOGERME MICROCHOC est actif en présence d'eau dure et de matières organiques

MODE D'EMPLOI

- Pour les matériels et locaux en l'absence des animaux : vide sanitaire, véhicule
  - nettoyage préliminaire avec **AXIS HYGIENET NF**
  - désinsectisation par aspersion ou trempage avec machine à pression, Atomist… sur murs, sols mangeoires, véhicules, matériels divers. Pédiluves, rotoluves : renouveler 1 fois/semaine
- Pour les matériels et locaux en présence des animaux :
  En désinfection d'entretien, **DESOGERME MICROCHOC** peut être pulvérisé sur sols, murs et parois, avec les matériels pulban, pulprea F6 ou puldos, en évitant soigneusement de diriger le jet dans la direction, au dessus ou à proximité des animaux et de leurs aliments.
- Doses et usages : bactéricide à 0.25%, (contact 5 mn), fongicide (contact 15 mn) et virucide (contact 30 mn) à 2 %. Thermonébulisation : 1.5 ml/m3, contact pendant 4h

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, ambré avec une odeur caractéristique.
- Non classé inflammable
- Densité à 20°C : 1.00 ± 0.02
- pH de la solution concentrée : 4.7 ± 0.3. pH neutre aux doses d'emploi

COMPOSITION

- Chlorure de didecyl dimethyl ammonium 28 g/L ; Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 100gL ; glutaraldehyde 100 g/L
- DL 50 = 1900 mg/Kg (chez le rat par voie orale)

SECUTITE / ENVIRONNEMENT

- Les composants de **DESOGERME MICROCHOC** sont dans la liste de l'arrêté Ministériel du 08/09/09, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des **denrées alimentaires**
- Classement du produit corrosif, dilué à la dose maximale d'utilisation, il ne fait l'objet d'aucun classement selon la directive biocide 1999/45/CE.
- *Le port de gants, lunettes et masques de protection est fortement recommandé*
- Respecter les doses d'emploi et faire retraiter l'emballage par un prestataire agrée

CONDITIONNEMENT : bidon de 5 litres

DESOGERME MICROCHOC
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément au règlement (CE) n°834/2007

NUTRITION DE LA PLANTE

VII. NUTRITION DE LA PLANTE

ENGRAIS ORGANIQUE – AMENDEMENT ORGANIQUE

- **SOLALG** : bidon de 10 litres
- **DOPACTIF** : bidon de 10 litres
- **AZO BIO N10** : Big-Bag de 400 kg
- **8-12-0** : Big-Bag de 600 kg
- **ORMENDIS B 9-5-0** : Big-Bag de 500 kg
- **DOPASOL F1** : bidon de 20 litres
- **OVI'SOL :** Big-Bag de 400 kg
- **MV'100 (2-1-2) :** Sac de 25 kg, Big-Bag de 400 kg et Vrac
- **TOURTEAU DE RICIN:** Big-bag de 500 kg
- **FERRILENE TRIUM :** sac de 5 kg

ENGRAIS ORGANO-MINERAL

- **OVI BIO 4-5-10 :** sac de 30 kg et Big-Bag de 500 kg

ENGRAIS MINERAL

- **KIESERITE :** Big-Bag de 600 kg et Vrac
- **PATENTKALI :** sac de 50 kg, Big-Bag de 600 kg et Vrac

ENGRAIS FOLIAIRE

- **ENZINE :** bidon de 20 litres
- **COSYNOL RESERVES ZINC :** sac de 10 kg
- **COSYNOL SC :** bidon de 20 litres
- **COSYNOL REPRISE :** bidon 5 litres
- **COSYNOL PIGMENTATION :** bidon 5 litres
- **STIMUREL :** bidon de 10 litres
- **CHLORCAL 220 :** bidon de 20 litres, Fût de 200 litres et de 1 000 litres
- **CUIVROL :** sac de 20 kg
- **FOLIFLO ZN :** bidon 5 litres
- **KORI FER :** bidon de 10 litres
- **KENDAL TE :** bidon de 5 litres
- **KORI MAG :** bidon de 10 litres
- **KORI FRUIT :** bidon de 10 litres
- **KORI N :** bidon de 10 litres
- **KORI NK :** bidon de 10 litres
- **KORI FIX :** bidon de 10 litres
- **ALGABIOL :** bidon de 5 litres
- **FOR MN48 :** bidon de 10 litres

ADJUVANT

- **HELIOSOL :** bidon de 5 litres et 20 litres

ENGRAIS ORGANIQUES - AMENDEMENTS ORGANIQUES

Réf : 007930

SOLALG

Engrais organique
NFU 42-001/A10

LES ACTIONS :

SOLALG stimule le développement de tous les organes de la plante (racines, feuilles, fleurs et fruits)
SOLALG augmente la synthèse chlorophyllienne
SOLALG augmente la coloration des fruits (anthocyanes)
SOLALG permet une meilleure résistance aux stress climatiques

COMPOSITION :

- Engrais organique entièrement d'origine végétale
- 25 % de matière sèche d'algues
- Solution NPK : 1.8 - 0- 3.5

Composition	Poids/Poids	Poids/Volume
Azote (N) total Dont azote organique	1.8 % 1.5 %	2 % 1.6 %
Oxyde de potassium (K2O) soluble	3.5 %	4 %

Large gamme de compatibilité avec les produits de traitements foliaires (fongicides, insecticides, engrais, …)

UTILISATION :

<table>
<tr><th colspan="2">Arboriculture</th><th colspan="2">Viticulture</th><th>Maraîchage</th><th colspan="2">Grandes cultures</th></tr>
<tr><td><u>Arbres à pépins :</u></td><td><u>Arbres à noyau :</u></td><td>Amélioration de la floraison et de la nouaison</td><td>Amélioration de la qualité des grappes</td><td rowspan="2">-Pré-floraison
-Floraison
-développement des fruits
-Maturation</td><td>Graminées</td><td>Dicotylédones</td></tr>
<tr><td>-Pré-floraison</td><td>-Boutons à roses</td><td rowspan="2">-Grappes visibles
-Boutons floraux séparés
-Nouaison</td><td rowspan="2">-Début véraison
-Mi-véraison
-fin véraison</td><td rowspan="2">-Tallage
-Gonflement de l'épi (ou de la panicule)
-Epiaison
-Floraison</td><td rowspan="2">-Elongation des tiges
-Epiaison/apparition de l'inflorescence
-Floraison
-Développement des graines</td></tr>
<tr><td colspan="2">-Chute des pétales
-Nouaison
-Grossissement des fruits
-Coloration</td></tr>
</table>

MODE D'EMPLOI :

- En application foliaires
- Autres applications : goutte à goutte, micro-aspersion

CONDITIONNEMENT :

- bidon en 20 litres

SOLALG
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001736

DOPACTIF

Activateur biocinétique de fertilité
engrais NF U 42-001

LES ACTIONS :

DOPACTIF stimule l'activité microbienne du sol.
DOPACTIF facilite le transit et l'assimilation des éléments fertilisants.

COMPOSITION :

- Engrais organique azoté N 3
- Azote (N) organique total : 3 % des extraits naturels de matières organiques liquides
- Riche en fraction fulvique, colloïdes pré-humiques, composés glucidiques et complexes aminés d'origine végétale.

APPLICATIONS:

- DOPACTIF s'applique sur tout type de sol.
- DOPACTIF s'applique sur les parcelles normalement pourvues en éléments fertilisants qui présentent pourtant des signes de carences ou de blocage nutritionnel.

MODE D'EMPLOI :

- DOPACTIF s'applique au sol, à proximité du système racinaire, à l'aide d'un coutre enfouisseur ou d'une rampe de pulvérisation.
- DOPACTIF s'utilise en fertirrigation ou en culture hors-sol.
- DOPACTIF est injecté ou dilué dans la solution nutritive.

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

DOPACTIF
Est agrée en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 008122

AZO BIO N10

Engrais organique
NF U 42-001

LES ACTIONS :

AZO BIO N10 a une forte concentration en azote organique garantit une libération progressive.
AZO BIO N10 par son origine protéinée, il est totalement et facilement assimilable par les plantes.

COMPOSITION :

Engrais organique naturel, sans additifs ni produit de synthèse, issu de protéines animales transformées (PAT) de catégorie 3, hydrolysées conformément au règlement 1774/2002.

- Composition en pourcentage de la masse du produit brut :
  - azote (N) total organique : 10 %
  - pH : 7-8
  - C/N ≈ 4

APPLICATION :

- AZO BIO N10 s'utilise comme engrais de fond
- AZO BIO N10 s'utilise comme engrais de couverture

UTILISATION :

- **AZO BIO N10** s'utilise pour toutes les cultures
- **AZO BIO N10** en application couverture sera spécialement adaptée aux cultures de cycle végétal long et aux cultures pluriannuelles.
  - maraîchage,
  - horticulture,
  - arboriculture,
  - viticulture

MODE D'EMPLOI :

- **AZO BIO N10** ne pas faire pâturer des animaux dans un délai de 21 jours suivant l'épandage,
- **AZO BIO N10** est interdit pour l'alimentation animale,
- **AZO BIO N10** ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

CONDITIONNEMENT :

- Big-Bag de 500 kg sous forme de granulés

AZO BIO N10
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 008357

8-12-0

Engrais organique
NF U 42 001

LES ATOUTS :

- Relance la vie microbienne
- Fort enrichissement des sols
- Libération progressive des éléments fertilisants
- Amélioration de la structure des sols

PRESENTATION :

Sous forme de bouchons de 4 mm de diamètre, issus de poudre d'os de catégorie 3 (produites exclusivement à partir de dépouilles fraîches d'ovins), hydrolysées conformément au règlement CE 1774/2002

COMPOSITION SUR PRODUIT BRUT :

MATIERES	TENEUR
Matière sèche	95 %
Matière organique	65 – 70 %
Azote organique	8 %
Anhydride phosphorique (P2O5) total	12 %
Anhydride phosphorique soluble en citrate d'ammonium neutre	8 %
Oxyde de potasse (K2O)	0.5 %
Oxyde de calcium (CaO)	12 %

UTILISATION :

- Toutes les cultures,
- Ne pas faire pâturer des animaux dans un délai de 21 jours suivant l'épandage,
- Interdit à l'alimentation animale,
- Ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

CONDITIONNEMENT :

- Big bag de 600 kg

8-12-0
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 8371

ORMENDIS B 9-5-0

Engrais NP
Entièrement d'origine animale ou végétale
Engrais de viande

➢ LES ATOUTS :

- Apporte une alimentation riche en N, P et Ca, d'origine organique.
- Contient des oligo-éléments
- Assure une alimentation en azote régulée et soutenue, du fait des différentes origines (os, sang, viande).
- Améliore la qualité des productions.
- Stimule la vie microbienne.
- Apporte de la matière organique rapidement assimilable.

➢ PRESENTATION ET ORIGINE :

- Sous forme de bouchons de 4.5 mm de diamètre.
- Farine de viande et os issu de sous produits de catégorie 2 de porcs, volailles, lapins.
- 100 % d'origine organique

➢ COMPOSITION SUR PRODUIT BRUT :

MATIERES	TENEUR
Matière sèche	95 %
Matière organique	79 %
Azote organique Dont azote organique	9 % 8.9 %
Anhydride phosphorique (P2O5)	5 %
Oxyde de potasse (K2O)	0.5 %
Oxyde de calcium (CaO)	11 %

- **Caractéristiques :**
  - Produit obtenu par dégraissement mécanique, broyage, tamisage et stérilisation (règlement CE 1774/2002-133°C, 20 minutes, 3 bars)
  - Engrais organique issu de farine de catégorie 2, utilisable en agriculture Biologique
  - Riche en Azote, Phosphore et Calcium.

➢ UTILISATION :

- Toutes les cultures,
- Ne pas faire pâturer des animaux dans un délai de 21 jours suivant l'épandage,
- Interdit à l'alimentation animale,
- Ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

➢ CONDITIONNEMENT :

- Big-Bag de 500 kg

ORMENDIS B 9-5-0
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001664

DOPASOL F1

Activateur des cycles biologiques du sol

LES ACTIONS :

DOPASOL F1 est un engrais élaboré à partir d'extraits naturels de matière organique liquide issus majoritairement de fumiers de moutons compostés.
DOPASOL F1 est une spécialité organique issue d'un procédé de compostage certifié ISO14001.
DOPASOL F1 est composé essentiellement de complexes pré humiques et métabolites d'origine microbiologique,
DOPASOL F1 est un dynamiseur de la vie microbienne des sols car il intervient en tant que catalyseur dans les cycles de transformation aérobie des éléments nutritionnels.
DOPASOL F1 facilite la biodégradation des résidus de culture entraînant une meilleure libération des éléments minéraux. Par son action, il améliore la levée des semis assurant ainsi de meilleurs rendements.
DOPASOL F1 permet une amélioration de la minéralisation du carbone organique des résidus de culture présents dans les sols.

APPLICATIONS :

- Employé avant semis : active les cycles nutritionnels en facilitant la levée puis l'enracinement
- Employé après la moisson : active le cycle du carbone et la biodégradation des pailles et des chaumes

COMPOSITION :

- 2.1 % d'azote dont 2 % d'azote organique des vinasses de betteraves et fumiers de mouton compostés ;
- 5.1 % d'oxyde de potassium (K2O) total

MODE D'EMPLOI :

- DOPASOL F1 est épandu en pulvérisation au sol
  - Avant semis, épandre à la préparation du sol
  - Après la moisson, épandre au plus tôt, si possible derrière la moissonneuse.

CONDITIONNEMENT :

- bidon de 20 litres

DOPASOL F1
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 008163

OVI'SOL

Stimulateur de la microflore
et
de la biotransformation de la matière organique

➢ LES ATOUTS :

- **OVI'SOL** stimule la microflore responsable de la solubilisation du phosphore
- **OVI'SOL** favorise l'assimilation du phosphore par la plante
- **OVI'SOL** fournit l'alimentation spécifique indispensable au développement des micro-organismes
- **OVI'SOL** stimule la microflore endémique qui permet la biotransformation (humification, minéralisation) de la matière organique
- **OVI'SOL** améliore la biodisponibilité des fertilisants pour la plante

➢ COMPOSITION :

MATIERES	TENEUR
Amendement organique NF U 44 051	
Matière sèche	80 %
Matière organique	60 %
Azote (N) organique	2 %
C/N	15
Ligno-humates et Oligo-éléments (Fe, Mn, Zn, B, Cu, Na)	

➢ UTILISATION :

- **OVI'SOL** s'utilise en pré-semis à une dose de 200 kg à 600 kg en fonction des sols et des cultures.

➢ CONDITIONNEMENT :

- Big bag de 400 kg

OVI'SOL
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf sac: 008172
Réf Big-Bag: 008162
Réf vrac: 008186

MV'100

Amendement organique
NF U 44-051
Fumier composté

LES ACTIONS :

MV'100 a un fort potentiel humique
MV'100 restitue environ 550 kg d'humus stable par tonne de produit brut
MV'100 permet la restructuration de sols fatigués
MV'100 permet une meilleure nutrition des cultures exigeantes

COMPOSITION :

Analyse sur matière brute	Pourcentage
Base matière végétale	100 %
Matière sèche	80 %
Matière organique	62 %
Azote (N) organique total	2 %
Anhyd.phosphorique (P2O5) total	1%
Oxyde de potassium (K2O) total	2 %
C/N	15

APPLICATION :

- **MV'100** s'utilise en entretien ou à la plantation
- **MV'100** s'utilise toute l'année et plus spécialement en période de repos de la végétation

UTILISATION :

MV'100 s'utilise pour toutes les cultures :

- Maraîchage
- Viticulture
- Arboriculture
- Horticulture
- Espaces verts

MODE D'EMPLOI :

- **MV'100** peut être épandu en plein ou en localisé.
- **MV'100** pour être plus efficace doit être enfoui superficiellement
- Plantation : de 3000 à 8000 kg/ha
- Entretien : de 1000 à 3000 kg/ha

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg sous forme de bouchons
- Big-Bag de 400 kg sous forme de bouchons
- Vrac sous forme de bouchons

MV'100
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf Big-Bag: 008126

TOURTEAU DE RICIN

Engrais azoté

ACTIONS :

Tourteau de ricin s'utilise comme engrais azoté et convient parfaitement à la majorité des sols,
Tourteau de ricin assure une bonne croissance des jeunes plantes
Tourteau de ricin grâce à sa transformation rapide de matière organique en matière humique, assure le développement de la vie microbienne, la prolifération des vers de terre et l'aération des sols.
100 kg de **tourteau de ricin** représentent 1 850 kg de fumier en valeur azoté et 1 130 kg en valeur acide phosphorique.
Tourteau de ricin permet d'obtenir une végétation luxuriante, donnant des fleurs, des fruits et des légumes de qualité exceptionnelle.

COMPOSITION :

C'est un engrais purement organique, 100 % végétal, riche en humus et oligo-éléments.

- caractéristiques analytiques

➢ Azote organique total	5.00 %
➢ Pentoxyde de phosphore total (P2O5)	2.00 %
➢ Potasse totale (K2O)	1.50 %
➢ Matières organiques	85.00 %

- **aspect physique**
  - ➢ Poudre de couleur brune

UTILISATIONS :

Le **tourteau de ricin** s'utilise comme engrais azoté pour :

- Les cultures maraîchères
- La viticulture et le tabac
- Les cultures horticoles et l'arboriculture

MODE D'UTILISATION :

Le **tourteau de ricin** doit être épandu avant la pluie ou l'arrosage, quelques semaines avant les semis ou les plantations et être immédiatement enfoui.

CONDITIONNEMENT :

- ➢ Big - Bag de 500 kg de pellets (granulés)

TOURTEAU DE RICIN
Est un produit est utilisable en **Agriculture Biologique** conformément aux règlements européens 834/2007 et 889/2008

Réf : 00145

FERRILENE TRIUM

La triple action contre la chlorose ferrique
Engrais CE

LES ACTIONS :

FERRILENE TRIUM facilite l'absorption du fer grâce à deux agents chélateurs eddha et eddhsa, ce qui permet d'avoir une action aussi rapide que persistante sur la prévention ou le traitement de la chlorose ferrique.

FERRILENE TRIUM grâce au complexe **GEA098** (composant organique) stimule l'activité des pompes protoniques et donc accélère et optimise les capacités d'absorption des plantes, en les rendant plus fortes et plus vigoureuses.

FERRILENE TRIUM apporte aux plantes le juste équilibre en **FE ET MN** ce qui améliore les fonctions métabolliques et le traitement des chloroses causées par la carence en fer et/ou manganèse

COMPOSITION :

- Formulation : micros granulés solubles
- Couleur : noir
- pH : 7.5
- Solubilité (g/100 ml) : 8

Composant	pourcentage
Fer soluble (Fe)	6.0 %
Fraction chelatée	100.0 %
Pourcentage de fer (Fe) ortho-ortho	2.0 % EDDHSA 2.0 % EDDHA
Manganèse soluble (Mn) EDTA	1.0 %
Oxyde de potassium (K2O)	7.7 %

APPLICATIONS :

- Fruits à pépins
- Fruits à noyau
- Noyer
- Fraises
- Agrumes
- Vigne
- Kiwi
- Cultures maraîchères et industrielles
- Horticulture
- Plantes en pots

MODE D'EMPLOI :

- Appliquer au sol
- Soit enfouir **FERRILENE TRIUM,**
- soit effectuer un arrosage après son application, soit appliqué **FERRILENE TRIUM** sous une pluie pour permettre sa dissolution

CONDITIONNEMENT :

- sac de 5 kg

FERRILENE TRIUM
Est agrée en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL

RÉF SAC: 008167
Réf Big-Bag: 008168

OVI BIO 4-5-10

Engrais organo-minéraux
NF U42-001

LES ACTIONS :

OVI BIO 4-5-10 permet une fertilisation adaptée à chaque type de sol et de culture
OVI BIO 4-5-10 prévient les risques de lessivage en favorisant la fixation des éléments minéraux dans le sol

COMPOSITION :

Analyse sur matière brute	Pourcentage
Azote (N) organique des fumiers de moutons compostés, tourteaux végétaux compostés et des poudres d'os et farines de plumes hydrolisées	4 %
Anhyd.phosphorique (P2O5) total	5 %
Oxyde de potassium (K2O) soluble	10 %
Oxyde de magnésium (MgO) total	2 %

APPLICATION :

- **OVI BIO 4-5-10** s'utilise en automne et au printemps

UTILISATION :

OVI BIO 4-5-10 s'utilise pour toutes les cultures et types de sol

MODE D'EMPLOI :

- **OVI BIO 4-5-10** peut être épandu en plein ou en localisé.
- **OVI BIO 4-5-10** pour être plus efficace doit être enfoui superficiellement

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 30 kg sous forme de bouchons
- Big-Bag de 500 kg sous forme de bouchons

OVI BIO 4-5-10
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

ENGRAIS MINERAL

Réf Big-Bag: 007885
Réf vrac: 000323

KIESERITE

Engrais minéral naturel

LES ACTIONS :

KIESERITE permet de couvrir les besoins en magnésium et en soufre de toutes les cultures, surtout pendant les phases de développement critiques des plantes.
KIESERITE est rapidement assimilable par les plantes grâce à sa bonne solubilité.
KIESERITE a une efficacité constante et rapide

COMPOSITION :

- 25 % (MgO) oxyde de magnésium soluble dans l'eau
- 50 % (SO3), anhydrique sulfurique soluble dans l'eau

Analyse chimique	Pourcentage
Sulfate de magnésium (MgSO4)	74.5 %
Autres sulfates (K2SO4, CaSO4)	4 %
Chlorures (KCl, NaCl)	2.5 %
Autres (essentiellement eau cristalline)	19 %

APPLICATION :

- **KIESERITE** s'adapte bien au mélange avec d'autres engrais du type ammonitrate, phosphate d'ammoniaque.

UTILISATION :

- **KIESERITE** s'utilise pour toutes les cultures et sur tous les sols, quel que soit le pH
- **KIESERITE** est nécessaire juste avant la plantation ou en couverture
- **KIESERITE** peut être apportée en sortie d'hiver ou avant le semis de printemps

CONDITIONNEMENT :

- Big-Bag de 600 kg sous forme de granulés
- Vrac sous forme de granulés

KIESERITE
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

Réf sac: 007898
Réf Big-Bag: 007897
Réf vrac: 000146

PATENTKALI

Engrais minéral

LES ACTIONS :

PATENTKALI couvre les besoins en magnésium et en soufre
PATENTKALI est utilisable en toutes conditions et n'accroît pas la salinité du sol
PATENTKALI ne modifie pas le pH du sol
PATENTKALI est rapidement et totalement assimilable par les plantes grâce à sa bonne solubilité.
PATENTKALI est pauvre en chlore, ce qui permet d'avoir un effet bénéfique sur le rendement et la qualité

COMPOSITION :

Sulfate de potassium contenant du sel de magnésium 30 (+10+42)

- 30 % (K2O) oxyde de potassium soluble dans l'eau
- 10 % (MgO), oxyde de magnésium soluble dans l'eau
- 42 % (SO3), anhydrique sulfurique soluble dans l'eau

Analyse chimique	Pourcentage
Sulfate de potassium (K2SO4)	50.5 %
Sulfate de magnésium (MgSO4)	30.5 %
Autres sulfates (CaSO4, etc)	1.5 %
Chlorures (KCl, NaCl)	5.5 %
Eau de cristallisation	12 %

UTILISATION :

- **PATENTKALI** convient particulièrement aux cultures sensibles au chlore (pomme de terre, les légumes, les fruits, la vigne)
- **PATENTKALI** convient aussi aux pépinières et notamment à la culture de sapin de noël

CONDITIONNEMENT :

- sac de 50 kg sous forme de granulés
- Big-Bag de 600 kg sous forme de granulés
- Vrac sous forme de granulés

PATENTKALI
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007 et CE 889/2008

ENGRAIS FOLIAIRES

Réf : 001609

ENZINE

Catalyseur des processus enzymatiques

LES ACTIONS :

ENZINE active les différents enzymes responsables des réactions métaboliques au niveau des feuilles.
ENZINE stimule l'absorption des nutriments par voie radiculaire.
ENZINE améliore le flux de transfert des minéraux au niveau des feuilles
ENZINE augmente la résistance aux stress physiques, chimiques et/ou biologique

COMPOSITION :

- Mélange fluide d'oligo-éléments (B, Cu, Fe, Mn, Mo, Zn) et de ligno-humate complexés

APPLICATION :

- **ENZINE** s'utilise en pulvérisation foliaire

UTILISATION :

- **ENZINE S'UTILISE POUR TOUTES LES CULTURES**
- **ENZINE S'UTILISE TOUT AU LONG DU CYCLE VEGETATIF**

MODE D'EMPLOI :

- Pulvériser par temps calme
- Eviter les heures chaudes
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé
- Effectuer un test préalable en cas de mélange avec d'autres produits

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 20 litres

ENZINE
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 007960

COSYNOL RESERVES ZINC

LES ACTIONS :

COSYNOL RESERVES ZINC, en assurant la fourniture par voies foliaires des éléments consommés, permet une constitution ou une reconstitution des réserves.
COSYNOL RESERVES ZINC améliore les démarrages de printemps.
COSYNOL RESERVES ZINC diminue l'alternance par amélioration de l'induction florale.
COSYNOL RESERVES ZINC apporte un meilleur aoûtement qui se traduit par un durcissement des bois et une meilleure résistance au vent.
COSYNOL RESERVES ZINC augmente la résistance au gel précoce d'automne ainsi qu'au départ de végétation.
COSYNOL RESERVES ZINC permet une importante diminution du développement de l'excoriose et de l'esca

COMPOSITION :

Cosynol Réserves Zinc	
Composition : en pourcentage du poids exprimé selon la norme NFU 42001 42003	
Bore	0.65 B
Oxyde de Calcium	8.70 CaO
Cobalt	0.10 Co
Oxyde de Magnésium	9.24 MgO
Manganèse	3.20 Mn
Molybdène	0.55 Mo
Soufre	44.00 SO3
Zinc	4.60 Zn

APPLICATIONS :

- en application foliaire
- sur toutes les espèces fruitières et les vignes
- **Epoques :**
  - o **Avant récolte** : dans le mois qui précède la récolte, s'applique sur les feuilles encore en pleine activité.
  - o **Après récolte :** avant ou après la chute des feuilles et sur bois nus durant toute l'époque du repos végétatif, en évitant les périodes de grand froid.
  - o **Sur vigne :** l'application de **COSYNOL RESERVES ZINC** peut encore présenter tout son intérêt jusqu'à l'époque des « pleurs » et du pré-débourrement.

MODE D'EMPLOI :

- **COSYNOL RESERVES ZINC** est compatible avec Cuivrol
- **COSYNOL RESERVES ZINC** doit être dissous dans un volume d'eau compris entre 600 et 1 000 litres. En cas de volume réduit faire une pré-dissolution.
- **COSYNOL RESERVES ZINC** est incompatible avec les organo-phosphorés et les engrais foliaires riches en phosphore.
- Les producteurs de fruits colorés doivent tenir compte de ce phénomène et ne pas poursuivre les applications trop tard dans la saison

CONDITIONNEMENT : sac de 10 kg

COSYNOL RESERVES ZINC
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 007961

COSYNOL SC

LES ACTIONS :

COSYNOL fournit l'alimentation en calcium nécessaire aux plantes.
COSYNOL avec ses différentes formes de calcium (exempt de chlore) permet une action rapide et soutenue, sans agressivité pour le fruit.
COSYNOL est une association calcium-bore, ce qui assure un meilleur passage dans la feuille et le fruit.

COMPOSITION :

Composition	Pourcentage
Oxyde de calcium CaO	27 %
Bore B	2 %
Manganèse Mn	0.4 %
Eléments sous forme de sels 100 % solubles	

APPLICATIONS :

- en application foliaire

- **Arboriculture** :
  - du stade E2 à F2 +75
  - 5 applications à 10-15 jours d'intervalle

- **Viticulture** :
  - de la sortie de la grappe à la fermeture de la grappe
  - 4 applications

- **Dilutions conseillées :**
  - 1 kg/100 litres d'eau maximum
  - 0.5 kg/100 litres d'eau minimum

MODE D'EMPLOI :

- **COSYNOL SC** est compatible avec les produits de traitement classique (sauf Acaricides qui s'utilisent seuls en général).
- **COSYNOL SC** s'utilise directement dans l'appareil sans pré-dissolution, aux heures fraîches de la journée.
- L'augmentation du calcium dans le fruit a tendance à gêner le développement des colorations (jaunes ou rouges).
- Les producteurs de fruits colorés doivent tenir compte de ce phénomène et ne pas poursuivre les applications trop tard dans la saison

CONDITIONNEMENT : bidon de 20 litres

COSYNOL SC
Est agréé en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 007962

COSYNOL REPRISE

pour stimuler la croissance
engrais CEE

LES ACTIONS :

COSYNOL REPRISE apporte à la plante un complexe d'oligo-éléments qui agit en synergie avec les facteurs de croissance produits par le végétal au cours de sa division cellulaire. Ceci est surtout important aux stades suivants :

- Départ de croissance
- Reprise de développement (plantation, repiquage, etc …)
- Nouaison des fruits, des baies et des légumes.

COMPOSITION :

- Mélange d'oligo-éléments et d'éléments secondaires

Matières	Poids/Volume	Poids/Poids
Oxyde de magnésium (MgO)	3 %	2.56 %
Bore (B)	1 %	0.85 %
Cobalt (Co)	0.6 %	0.5 %
Molybdène (Mo)	1 %	0.85 %
Zinc (Zn)	1.15 %	0.98 %

- **Caractéristiques :**
  - Densité : 1.6

APPLICATIONS ET MODE D'EMPLOI :

Arboriculture	Maraîchage	Viticulture	Toutes cultures
▪ **Arbres à pépins :** - dès les premières feuilles visibles pour stimuler la croissance, - à la nouaison pour éviter la chute physiologique, pour réguler la croissance et mieux réussir l'éclaircissage ▪ **Arbres à noyau** - au stade boutons roses pour limiter la chute des fruits - nouvelles feuilles sorties pour stimuler la croissance et améliorer la résistance à la cloque	▪ à la plantation ou repiquage pour stimuler le système racinaire et assurer une reprise rapide ▪ **tomates, aubergines, poivrons :** une application au 1er et 4ème bouquet de nouaison ▪ **Cucurbitacées, melons, concombres, courgettes :** une application à la 1ère, 2ème et 3ème floraison femelle ▪ **Fraises :** - après plantation et jusqu'au repos hivernal 2 à 3 applications - au printemps départ de végétation 1 application - de 1ers boutons floraux jusqu'à fruits verts 2 applications	▪ 2-3 feuilles étalées pour activer la croissance, ▪ Grappes séparées pour augmenter l'élongation du rachis de la grappe ▪ Nouaison pour éviter la chute des grains et limiter le millerandage	• En cas d'accidents climatiques (gels, grêle, coups de vents), immédiatement après l'accident

CONDITIONNEMENT : bidon de 5 litres

COSYNOL REPRISE
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 007958

COSYNOL PIGMENTATION

LES ACTIONS :

COSYNOL PIGMENTATION agit sur le métabolisme des sucres et leur migration dans les fruits.
COSYNOL PIGMENTATION agit directement sur l'évolution des anthocyanes dont il favorise le passage de l'état neutre et incolore à l'état ionisé rouge

COMPOSITION :

Engrais CEE	Poids/Poids	Poids/Volume
Oxyde de magnésium (MgO)	2.5 %	3.2 %
Bore (B)	0.6 %	0.7 %
Cuivre (Cu)	0.5 %	0.6 %
Fer (Fe)*	0.8 %	0.9 %
Manganèse (Mn)	2.0 %	2.2 %
Zinc (Zn)	2.6 %	3.2 %

- chélaté par EDTA

APPLICATIONS :

- **Fruits rouges** (pommes, pêches, cerises, abricots, etc) :
  Les applications se font :
  - Pour l'ensemble des variétés dès que l'Indice Réfractométrique (I.R) a atteint 11
  - Pour les variétés ayant un I.R. supérieur à 13 au moment de la maturité dès que l'Indice Réfractométrique (I.R.) a atteint 12.

- **Raisins** (table ou cuve) **:**
  - Les applications se font pour l'ensemble des variétés dès le début de la véraison.

N.B : pour les variétés à faible potentiel en sucre, il est nécessaire de complémenter le Cosynol par un apport conjoint d'engrais riche en potasse.

MODE D'EMPLOI :

- **COSYNOL PIGMENTATION** s'utilise de préférence seul aux heures fraîches de la journée. Tout emploi conjoint avec d'autres produits doit être soumis à essai préalable, et relève de la responsabilité de l'utilisateur
- L'ajout de SOLALG (1 litre) améliore l'assimilation du produit

CONDITIONNEMENT : bidon de 5 litres

COSYNOL PIGMENTATION
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001765

STIMUREL

Stimulant de nutrition foliaire d'origine naturelle

LES ACTIONS :

STIMUREL apporte de l'énergie directement utilisable par la plante.
STIMUREL active la physiologie : réactions biochimiques et enzymatiques essentielles.
STIMUREL joue un rôle de régulateur de la croissance.
STIMUREL aide à la pénétration et au transport des micro-éléments.
STIMUREL est particulièrement riche en Méthionine et Proline ce qui lui confère des effets spécifiques :

- **STIMUREL** améliore la résistance aux stress hydriques et au froid,
- **STIMUREL** stimule la croissance racinaire et favorise la maturité.

COMPOSITION :

Composition	quantité
Azote total (N) sous forme organique	50 g / litre
Oxyde de potassium (K2O)	80 g / litre
Acides aminés d'origine naturelle	
Oligo-éléments (bore, cuivre, fer, manganèse, molybdène, zinc)	

- **Caractéristiques :**
  - densité : 1.31
  - pH : 5.7

APPLICATIONS :

- **STIMUREL** s'utilise en pulvérisation foliaire aux stades critiques de la culture (reprise végétation, floraison, nouaison, grossissement).

Cultures de plein champ	Période d'application
Viticulture : o Production o plantiers	 - préfloraison- nouaison – fermeture de grappe véraison - particulièrement indiqué en période estivale pour stimuler le développement
Arbres fruitiers	- Nouaison – grossissement du fruit
Melons	- 1ères fleurs mâles –Nouaison – Grossissement du fruit
Maraîchage : légumes feuilles ou racines	- débuter dès que la surface foliaire est assez développée, applications jusqu'à pré-récolte
Maraîchage : légumes fruits	- préfloraison – Grossissement du fruit
Pomme de terre	- Initiation des tubercules – Grossissement des tubercules
Céréales à paille	- Plein tallage à montaison (1 à 2 nœuds)
Maïs	- stade 6 feuilles à stade 10 feuilles
Oléagineux, Protéagineux	- Préfloraison

MODE D'EMPLOI :

- Respecter l'intervalle minimum de 8-10 jours entre 2 traitements.
- **STIMUREL** est entièrement soluble dans l'eau.

CONDITIONNEMENT : bidon de 10 litres

STIMUREL
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf bidon 10L : 001453
Réf fût 200L : 001454
Réf bidon 1000L : 001458

CHLORCAL - 220

Solution de chlorure de calcium
Engrais CE

LES ACTIONS :

CHLORCAL - 220 agit sur la fermeté du fruit et donc sur sa résistance aux chocs grâce au calcium qui est un constituant des parois cellulaires.
CHLORCAL - 220 limite les risques de maladies de sénescence et de problèmes de conservation.
CHLORCAL – 220 apporte le calcium directement là où sont les besoins

COMPOSITION :

- Solution de chlorure de calcium

Composition	quantité
Oxyde de calcium (CaO)	220 g / litre
Chlorure de calcium (CaCl2)	440 g / litre

- Caractéristiques physiqo-chimiques :
  - pH ≈ 8.9
  - densité à 20 °C : 1.32
  - chlore (Cl) ≤ 280 g / litre

APPLICATIONS :

- **CHLORCAL - 220** s'utilise en pulvérisation foliaire.
- **CHLORCAL – 220** s'utilise en arboriculture, sur arbres fruitiers.

MODE D'EMPLOI :

- 10 à 15 jours entre 2 applications
- 5 à 8 applications depuis 1 mois après la floraison jusqu'à 15 jours avant la récolte
- Tenir à l'abri du gel

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres
- Fût de 200 litres
- Fût de 1000 litres

CHLORCAL - 200
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 007946

CUIVROL

Le cuivre à action interne

LES ACTIONS :

CUIVROL améliore la teneur en cuivre dans les cellules, ce qui augmente la résistance des végétaux aux attaques bactériennes.

CUIVROL durcit les parois cellulaires en favorisant la synthèse des lignines et accélère l'aoûtement des bois ce qui augmente leurs résistances aux maladies.

CUIVROL apporte des oligo-éléments qui améliorent le métabolisme de l'azote et donc améliore la protéosynthèse.

CUIVROL permet à la plante d'augmenter son niveau de résistance naturelle aux diverses agressions (entraîne une moindre appétence des parasites animaux et végétaux).

CUIVROL favorise la mise en réserve des éléments nutritifs pour l'année suivante en assurant une plus longue tenue du feuillage à l'automne.

UTILISATIONS :

	Rôles	Période d'utilisation
Arboriculture		
• Arbres à noyau	- Réduire la sensibilité aux attaques bactériennes	- Départ de végétation à floraison - Chute des pétales et durcissement du noyau
• Arbres à pépin	- Réduire la sensibilité aux attaques fongiques et bactériennes - Réduire la sensibilité aux chancres - Mise en réserves pour l'année suivante - Amélioration du stockage de l'azote dans le bois	- Application de printemps - Application d'été - Application d'automne - Application d'automne
Viticulture	- améliorer la qualité de la floraison - Réduire la sensibilité aux maladies cryptogamiques - Durcir les épidermes des raisins - Améliorer l'aoûtement	- Avant floraison - De nouaison à véraison - De véraison à pré vendange - De véraison à pré vendange
Maraichage	- réduire la sensibilité aux attaques bactériennes - réduire la sensibilité aux maladies du collet - réduire la sensibilité à la maladie du cœur rouge	- En cours de culture - En cours de culture - Année de plantation : de plantation à repos végétatif - Année de production : en cours de culture
Grande Culture		
• céréales : au printemps	- Améliore la protéine	- En pulvérisation au sol avec les apports d'azote liquide ou juste après un apport d'azote solide -En pulvérisation foliaire et en conditions poussantes
• Protéagineux	- Améliore la protéine	- En cours de culture
• Oléagineux	- Améliore la protéine	- En cours de culture

COMPOSITION :

- Engrais CE
- Mélange d'oligo-éléments
- Riche en cuivre
- Engrais pauvre en chlore

CONDITIONS D'EMPLOI :

- **CUIVROL** s'utilise dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une bonne mouillabilité de l'ensemble du feuillage.
- Il est compatible avec la majorité des produits de traitement utilisables sur la période.
- Préparation de la bouillie : remplir l'appareil au ¾ du volume nécessaire, verser lentement le produit dans la cuve sous agitation, attendre la complète dissolution, incorporer éventuellement les autres produits.
- Ne pas utiliser **CUIVROL** par temps froid (température inférieur à 8° C) ou par forte hygrométrie.
- Ne pas traiter une plante stressée, traiter de préférence en période poussante.

CONDITIONNEMENT : sac de 20 kg

CUIVROL

Est conforme au règlement CE 2092/91 modifié, il est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

REF : 001456

FOLIFLO ZN

Haute concentration en zinc
Engrais CE

LES ACTIONS :

FOLIFLO ZN stimule la croissance et la maturité en jouant un rôle essentiel dans le métabolisme des auxines.
FOLIFLO ZN permet sur arbres fruitiers un meilleur débourrement.
FOLIFLO ZN favorise la migration du calcium

COMPOSITION :

- 700 g / litres Zinc (Zn) sous forme de suspension concentrée

- Caractéristiques physiqo-chimiques :
  - pH ≈ 8.4
  - densité à 20 °C : 1.7

APPLICATIONS :

- **FOLIFLO ZN** peut être utilisé en application au sol ou en foliaire

Application au sol		Application foliaire	
Maïs, Lin	- En pré-levée - De préférence incorporé	Maïs	- depuis 3-5 feuilles
Pois, Soja-Haricot	- En pré-levée - De préférence incorporé	lin	- stade 2-4 cm
Arbres fruitiers	- juste avant le débourrement	Pois, Soja-Haricot	- Depuis surface foliaire assez développée
Mise en réserve (fruits à pépins, fruits à noyau)	- juste avant la chute des feuilles ou sur bois	Arbres fruitiers	- Juste avant le débourrement

MODE D'EMPLOI :

- 10 à 15 jours entre 2 applications
- 5 à 8 applications depuis 1 mois après la floraison jusqu'à 15 jours avant la récolte
- Tenir à l'abri du gel

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 5 litres

FOLIFLO ZN
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001602

KORI FER

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial prévention et correction de la chlorose ferrique
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI FER, grâce au fer, participe aux réactions d'oxydo-réduction assurant la respiration du végétal et indirectement, la production de la chlorophylle à l'origine de la photosynthèse
KORI FER intervient dans la réduction des nitrates, première étape métabolique de la production des protéines.
KORI FER, grâce au manganèse, intervient dans la synthèse de la chlorophylle, dans la réduction des nitrates et la production des acides aminés puis des protéines.

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.
  - Fer (Fe) total chélaté DTPA : 3.7 %
    Soit : 45 g/l
  - Manganèse (Mn) total chélaté EDTA : 1.15 %
    Soit : 14 g/l

APPLICATIONS :

- **KORI FER** s'utilise en pulvérisation foliaire
- **Ne pas dépasser la concentration de 1.5 %**

Arboriculture	Viticulture	Cultures diverses
• **Pommier :** 2 à 3 applications à partir du stade E et après floraison • **Pêcher :** 2 à 3 applications à partir du stade I-J	• 2 applications avant floraison • 1 application après floraison	• Fraisiers : 3 applications entre reprise des plants et floraison

MODE D'EMPLOI :

- Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI FER** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- Ne pas dépasser les doses prescrites,
- Respecter les stades d'application indiqués
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

KORI FER
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

KENDAL TE

Fortifie la plante
a base d'oligo-éléments

LES ACTIONS :

KENDAL TE nourrit et renforce naturellement la plante en stimulant ses résistances naturelles.
KENDAL TE améliore la fertilité de la plante.
KENDAL TE est composé de cuivre qui joue un rôle essentiel dans divers processus métaboliques :

- transport des électrons au cours de la photosynthèse,
- synthèse de la lignine dans les parois cellulaires,
- activation des mitochondries pour la respiration.

Grâce au manganèse **KENDAL TE** remplit un rôle essentiel dans le métabolisme de la plante à quatres niveaux : la synthèse de la chlorophylle, la synthèse des protéines, la réduction de l'azote et la photosynthèse.
KENDAL TE contient du zinc qui est déterminant dans la synthèse des protéines végétales et des hydrates de carbone et la synthèse des auxines.

COMPOSITION :

Composant	pourcentage
Oxychlorure de cuivre	23 %
Zinc	0.5 %
Manganèse	0.5 %

APPLICATIONS :

Culture	Cadence	remarques
Viticulture	Tous les 7-10 jours	-Applications foliaires -0.5L à 1.5L/Ha en compléments des fongicides - Peut être utilisé seul
Arboriculture	Tous les 7-10 jours	-Applications foliaires -Ne pas appliquer sur les variétés sensibles au russeting
Maraîchage	Tous les 7-10 jours	-Applications foliaires -Sous serre, ne pas dépasser 200mL/hL

MODE D'EMPLOI :

- application foliaire

CONDITIONNEMENT :

- bidon de 5 litres

KENDAL TE
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001601

KORI MAG

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial prévention de la carence magnésienne
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI MAG prévenir pour mieux produire.
KORI MAG, spécialement dosé en magnésium assimilable, permet de prévenir ou corriger des déficiences magnésiennes.

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.

Composition	En pourcentage	g/L
Oxyde de magnésium (MgO) total soluble eau	7.3 %	90 g/L
Anhydride sulfurique (SO3)	14.6 %	180 g/L

APPLICATIONS :

- **KORI MAG** s'utilise en prévention de la carence magnésienne par pulvérisation foliaire et peut également s'utiliser en fertirrigation.
- **Ne pas dépasser la concentration de 3 %**

Arboriculture	Viticulture	Maraîchage
• 2 à 4 applications à 5 litres/Ha à partir de la nouaison	• 3 applications à 5 litres/Ha aux stades : o Nouaison o Fermeture de la grappe o Véraison	• 2 à 4 applications à 5 litres/Ha selon les cultures

En cas de dessèchement de la rafle avéré, les doses par application peuvent être augmentées

MODE D'EMPLOI :

- Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI MAG** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- Ne pas dépasser les doses prescrites,
- Respecter les stades d'application indiqués
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

KORI MAG
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 001761

KORI FRUIT

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial qualité et calibre
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI FRUIT pour un calibre homogène.
KORI FRUIT apporte le magnésium utile à la production de chlorophylle pigment vert au cœur de la photosynthèse en activant la mise en réserve des sucres, vitamines et protéines.
KORI FRUIT va redynamiser le grossissement et conduire à un calibre homogène.
KORI FRUIT pour une meilleure qualité.
KORI FRUIT apporte par voie foliaire Magnésium et Potassium en quantité équilibrée et suffisante pour une action synergique au sein des processus métaboliques du végétal.

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.

Composition	En pourcentage	g/L
Oxyde de potassium (K2O) total soluble eau	7 %	80 g/L
Oxyde de magnésium (MgO) total soluble eau	1.74 %	20 g/L

APPLICATIONS :

- **KORI FRUIT** s'utilise en pulvérisation foliaire et peut s'employer en fertirrigation.
- **Ne pas dépasser la concentration de 3 %**

Arboriculture	Viticulture	Autres cultures
• 2 à 4 applications à 5 litres/Ha à partir du stade G/H (nouaison)	• 3 applications à 5 L/Ha aux stades : o nouaison o fermeture de la grappe o Véraison	• 2 à 4 applications à 5 L/Ha selon les prescriptions de votre technicien

En cas de fortes déficiences, le nombre et les doses d'applications peuvent être augmentées

MODE D'EMPLOI :

- o Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI FRUIT** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- o Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- o Ne pas dépasser les doses prescrites,
- o Respecter les stades d'application indiqués
- o Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- o Bidon de 10 litres

kori fruit
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001783

KORI N

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial stimulation début et mi-croissance
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI N nourrir pour mieux produire.
KORI N, riche en azote d'origine végétale facilement assimilable, assure la continuité de la nutrition azotée en prévenant les risques de défaillance de la nutrition racinaire.
KORI N, grâce à son apport de potasse sous un rapport N/K2O de 3, respecte la demande de croissance des jeunes tissus végétaux en respectant l'interaction Azote/Potasse pour une nutrition équilibrée.
Su vigne, **KORI N** contribue à éviter les carences azotées dans les moûts.

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.

Composition	En pourcentage	g/L
Azote (N) total	5.5 %	65 g/L
Dont Azote (N) organique d'origine végétale	5 %	59 g/L
Oxyde de potassium (K2O) total soluble eau	1.8 %	20 g/L

APPLICATIONS :

- **KORI FIX** s'utilise en pulvérisation foliaire.
- **Ne pas dépasser la concentration de 2.5 %**

Arboriculture	Viticulture	Maraîchage
• **Fruits à pépins :** 3 applications à 3-5 L/Ha aux stades pré-floraison, début floraison, chute des pétales • **Fruits à noyau :** 3 applications à 3-5 L/Ha aux stades début floraison, chute des pétales, jeunes fruits	• 1 à 2 applications à 3-5 L/Ha entre les stades débourrement et boutons floraux séparés • 1 à 2 applications à 3-5 L/Ha entre les stades véraison et maturité pour éviter le carences azotées dans les moûts	• 2 à 3 applications à 3-5 L/Ha selon les cultures

En cas de fortes carences déclarées, le nombre et la dose d'emploi peuvent être augmentés

MODE D'EMPLOI :

- Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI N** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- Ne pas dépasser les doses prescrites,
- Respecter les stades d'application indiqués
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

KORI N
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001786

KORI NK

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial stimulation mi-culture début grossissement
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI NK permet d'assurer le métabolisme des sucres, des hydrates de carbone, des acides aminés et des protéines du végétal lorsque celui-ci présente les signes de l'essoufflement photosynthétique.
KORI NK est spécifiquement équilibré en azote et en potasse.
KORI NK apporte les éléments secondaires et oligoéléments utiles dan ces phases de métabolisme.
KORI NK, sur vigne, contribue à un équilibre des moûts pour une bonne fermentation.

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.

Composition	En pourcentage	g/L
Azote (N) totale	2.41 %	30 g/L
Azote (N) organique d'origine végétale	2 %	25 g/L
Oxyde de potassium (K2O) total soluble eau	33 %	41 g/L
Oxyde de magnésium (MgO) total soluble eau	0.8 %	10 g/L
Bore (B) total soluble eau	0.8 %	10 g/L
Fer (Fe) total chélaté EDTA	0.8 %	10 g/L
Manganèse (Mn) total chélaté EDTA	0.26 %	3.2 g/L

APPLICATIONS :

- KORI NK s'utilise en pulvérisation foliaire pour la prévention de stress nutritionnels.
- **Ne pas dépasser la concentration de 2 %**

Arboriculture	Viticulture
• 2 à 6 applications à 3 litres/Ha du stade E au grossissement des fruits	• **En entretien** : 3 applications à 3-5 litres/Ha : o Feuilles étalées o Boutons floraux o nouaison • **Grossissement** : 2 applications à 3-5 litres/Ha à partir de la nouaison • **Mise en réserve** : 1 à 2 applications à 3-5 litres/Ha après véraison

MODE D'EMPLOI :

- Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI NK** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- Ne pas dépasser les doses prescrites,
- Respecter les stades d'application indiqués
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

KORI NK
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001788

KORI FIX

Nutriment foliaire d'appoint
Spécial préparation des organes floraux et nouaison
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

KORI FIX bonne fécondation, bonne récolte.
KORI FIX apporte les micro-éléments indispensables au stade de la floraison :

- Le Bore : indispensable pour la formation des parois cellulaires, il favorise de fait la floraison, la pollinisation et la nouaison.
- Le magnésium : acteur vital de la photosynthèse, il participe à la mise en réserve des sucres, des hydrates de carbone et des protéines.
- Le manganèse : au cœur de la physiologie végétale, il participe à l'élaboration des enzymes chargées de la synthèse de la chlorophylle, des acides aminés et des protéines

COMPOSITION :

- Engrais foliaire avec extrait d'algue marine.

Composition	En pourcentage	g/L
Oxyde de magnésium (MgO) total soluble eau	4.8 %	60 g/L
Anhydride sulfurique (SO3)	11.36 %	142 g/L
Bore (B)	3.2 %	40 g/L
Manganèse (Mn)	1.2 %	15 g/L

APPLICATIONS :

- **KORI FIX** s'utilise en pulvérisation foliaire en encadrement de la floraison.
- **Ne pas dépasser la concentration de 2 %**

Arboriculture	Viticulture	Autres cultures
• **Fruits à pépins :** 3 applications à 3 L/Ha aux stades : o Pré-floraison (stade E) o Début floraison (stade F) o Chute des pétales (stade G) • **Fruits à noyau :** 3 applications à 3 L/Ha aux stades : o Début floraison (stade E, F) o Chute des pétales (stade G) o Jeunes fruits (stade I)	• 3 applications à 3 L/Ha aux stades : o 3 feuilles étalées o Boutons floraux o Début nouaison	• 2 à 3 applications à 3 L/Ha

MODE D'EMPLOI :

- Par soucis d'efficacité, il est préférable de ne pas appliquer **KORI FIX** en association avec d'autres spécialités. Effectuer un test préalable en cas de mélange.
- Appliquer par temps calme, sur plante turgescente, éviter les heures chaudes,
- Ne pas dépasser les doses prescrites,
- Respecter les stades d'application indiqués
- Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

KORI FIX
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 001757

ALGABIOL

Extrait d'algues marines

➢ LES ATOUTS :

- **ALGABIOL** augmente l'activité photosynthétique et la croissance végétale
- **ALGABIOL** permet un meilleur développement racinaire qui augmente l'absorption des nutriments.
- **ALGABIOL** permet une meilleure nutrition foliaire
- **ALGABIOL** favorise la nouaison des fruits
- **ALGABIOL** favorise la récupération de cultures suite à un stress thermique ou osmotique (salinité des sols et des eaux d'irrigation).

➢ COMPOSITION :

MATIERES	% P/P	% P/V
Extrait d'algues	25	28.7
Matière organique totale	15	17.5
Protéines	2	2.3
Azote (N) total	0.5	0.6
Anhydride phosphorique (P2O) soluble eau	0.5	0.6
Oxyde de potassium (K2O) soluble eau	3	3.4
pH	9.5	

- Phosphore et potassium
- Oligo-éléments : Bore, cuivre, fer, manganèse et zinc
- Haute teneur en extraits d'algues naturelles. Source d'auxines, citoquinines, gibbérellines, polysaccharides, et acides aminés

➢ UTILISATION :

Culture	Nombre de traitements	Moment d'application
Fruits à noyau	3	Début floraison, chute des pétales et post nouaison
Fruits à pépins	3	Préfloraison, chute des pétales et début nouaison
Olivier	2	Du début du débourrement à la floraison
Vigne	1-3	Su stade E (feuilles ouvertes) au stade H nouaison
Maraîchage	2-4	Tous le 15-20 jours à partir du stade 3-4 feuilles
Betterave	1-2	A partir de 4-8 feuilles
Pomme de terre	1-3	Préfloraison et tubérisation
Asperge	2-3	Pendant le développement foliaire
Fraise	2-3	Préfloraison et post nouaison des fruits
Céréales	1-2	Montaison et épiaison
Maïs/ prairie	1-2	Phases de croissance

➢ CONDITIONNEMENT :

- bidon de 5 litres

ALGABIOL

Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

REF : 007934

FOR MN48

Arboriculture, Viticulture, Céréales, Maraîchage
Engrais foliaire

LES ACTIONS :

FOR MN48 apporte le manganèse indispensable associé aux oligo-éléments de synergie.
FOR MN48, grâce à son action rapide et efficace, la croissance reprend avec toutes les synthèses essentielles.
FOR MN 48 est une garantie d'une récolte saine et rentable

COMPOSITION :

Composition	Pourcentage de poids	Pourcentage de volume
Manganèse Mn	4.0	4.8
Cuivre Cu	1.5	1.8
Zinc Zn	1.5	1.8
Eléments sous forme de sels 100% solubles		
Densité : 1.22		

APPLICATIONS :

- Appliquer For mn48 en pulvérisation foliaire
  - **Céréales :** au stade 2 feuilles
  - **Viticulture :** au stade E-E2 (sortie et feuilles étalées) et G (grappes séparées)
  - **Arboriculture :** au stade E-E2 (les sépales laissent voir les pétales)
  - **Maraîchage et Horticulture :** 2 applications sur départ de croissance

MODE D'EMPLOI :

- Dilution conseillée de 0.5 à 3 litres / 100 litres

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

FOR MN48
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

HYGIENE DU SOL

VIII. HYGIENE DU SOL

Réf : 008945

DESOGERME SP VEGETAUX

Désinfectant bactéricide fongicide algicide

LES ACTIONS :

DESOGERME SP VEGETAUX est utilisé pour désinfecter les locaux et matériels de culture.
DESOGERME SP VEGETAUX désinfecte les bassins et les canalisations d'eau d'irrigation (cyanobactéries).
DESOGERME SP VEGETAUX est actif en eau dure et il est non mutagène
DESOGERME SP VEGETAUX est un produit de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.
DESOGERME SP VEGETAUX ne contient n'y formol, phénol, chlore et péroxyde

MODE D'EMPLOI

- **DESOGERME SP VEGETAUX** est efficace après récolte des produits d'origine végétale.
- **DESOGERME SP VEGETAUX** est utilisé dans les bâtiments pour le traitement des matériels, au cours des vides sanitaires ou lors du déstockage : traitement fongicide et bactéricide à 1%
- Diluer **DESOGERME SP VEGETAUX** à 1 % dans l'eau.
- Pulvériser les surfaces à traiter jusqu'à ruissellement avec pulban, pulprea, puldos ou canon à mousse
- Trempage des matériels, outils, pots, durant 15 min
- Désinfection des canalisations, après détartrage - nettoyage, faire circuler le produit dilué durant 15 min et rincer
- En traitement préventif pour les réservoirs et canalisations de l'eau d'irrigation : dilution à 20 ppm (0.002%). Prédiluer le produit, puis utiliser une pompe dosseuse Dosatron pour obtenir une solution finale à 20 ppm

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, jaune brun, moussant.
- Odeur légère (existe en version parfumée)
- Densité à 20°C : 1.00 ± 0.02
- Ininflammable. Point de gel = 0°C
- pH à 20°C : 7.2 ± 0.7

COMPOSITION

- Solution aqueuse : 50 g/l d'ammoniums quaternaires, 20 g/l de chlorhydrate de polyhexamethylene biguanidine

SECUTITE / ENVIRONNEMENT

- Les composants de **DESOGERME SP VEGETAUX** sont dans la liste de l'arrêté Ministériel du 08/09/09, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des **denrées alimentaires**
- Classement du produit concentré : Xi (irritant)
- Respecter les doses d'emploi et faire retraiter l'emballage par un prestataire agrée

CONDITIONNEMENT : bidon de 5 litres

DESOGERME SP VEGETAUX
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément au règlement (CE) n°834/2007

ADJUVANT

IX. ADJUVANT

RÉF BIDON 5L: 007941
Réf bidon 20L: 008165

HELIOSOL

Adjuvant

LES ACTIONS :

HELIOSOL a pour fonctions :

- Rétenteur,
- Etalant,
- pénétrant (produits hydrophiles),
- sécurise les traitements en cas de pluie,
- action anti-moussante,
- améliore la qualité des bouillies,
- améliore la qualité de pulvérisation (limitation de la dérive – homogénéisation de la lame).

HELIOSOL limite la pollution de l'environnement en diminuant les pertes au sol par ruissellement ou par rebond

APPLICATIONS :

- **HELIOSOL** est homologué pour toutes les cultures
- **HELIOSOL** est un adjuvant de fongicides, insecticides, herbicides, régulateurs de croissance

COMPOSITION :

- 665 g/ litre d'alcools terpéniques
- 100 % d'origine végétale

MODE D'EMPLOI :

- Verser **HELIOSOL** en premier dans la cuve.
- Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 5 litres
- Bidon de 10 litres

HELIOSOL
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES

X. PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES

FONGICIDE

- **MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS :** sac de 5 kg et 25 kg
- **FLUIDOSOUFRE :** sac de 10 kg et 25 kg
- **BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS :** sac de 15 kg
- **SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80 :** sac de 20 kg
- **HELIOSOUFRE :** bidon de 10 litres

INSECTICIDE

- **PYREVERT :** bidon de 1 litre et 5 litres
- **SOKALCIARBO WP :** sac de 25 kg
- **CARPOVIRUSINE 2000 :** bidon de 1 litre et 5 litres

INSECTICIDE ET FONGICIDE

- **INSECTOBIOL 2X :** sac de 500 grammes
- **NOVODOR NC :** bidon de 1 litre et 5 litres
- **MADEX :** bouteille de 100 ml

INSECTICIDE ET ACARICIDE

- **OVIPRON PLUS :** bidon de 20 litres, fût de 215 litres et 1 000 litres
- **DELFIN :** bidon de 3 kg

MOLLUCIDE

- **SLUXX :** sac de 20 kg

SYSTEME DE PIEGAGE ET DE CONFUSION

- **TR 16:** Capsules
- **RAK 5:** boîte de 4 sacs avec 252 diffuseurs chacun
- **GINKO :** carton de 14 sachets contenant chacun 400 diffuseurs
- **ISOMATE C :** carton de 14 sachets contenant chacun 400 diffuseurs
- **CHECKMATE CM XL :** seau de 1 000 diffuseurs

PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES
utilisables en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

FONGICIDES

Réf sac 5 kg: 000994
Réf sac 25 kg: 000995

MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS

soufre en micro granulés hyper-dispersibles

LES ACTIONS :

MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS lutte contre l'oïdium agit par contact immédiatement ou bien à distance par les vapeurs qu'il émet.
MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS agit sur tous les stades de développement de l'oïdium et assure ainsi une protection tout à la fois préventive, curative et éradiquante.
MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS bloque la germination des conidies dès le début de la contamination.
MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS élimine les filaments mycéliens pendant la phase de colonisation du végétal.
MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS détruit les organes de multiplication : conidiophores et conidies.

COMPOSITION :

- 80 % de soufre micronisé atomisé

FORMULATION :

- Granulés dispersables (WG)

APPLICATIONS :

Viticulture	Arboriculture	Grandes Cultures	Horticulture
-Acariose et Erinose -Oïdium -Excoriose	• Abricotier : Oïdium • Cerisier : Phytopte du cerisier • Noisetier : Acariens des bourgeons • Pêcher : Oïdium • Pommier : Oïdium, Tavelure, Russeting • Prunier : Phytopte	• Betterave fourragère : Oïdium • Blé : Oïdium • Orge : Oïdium	• Blette : Oïdium • Betterave potagère : Oïdium • Melon : Oïdium • Rosier : Oïdium • Tomate : Acariose bronzée

MODE D'EMPLOI :

- Verser **MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS** en pluie, progressivement dans la quantité d'eau nécessaire en agitant le mélange.
- Quelle que soit la culture ne pas appliquer **MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS** dès que la température risque de dépasser 28°C sous abri dans les 24 heures suivant l'application.
- Délai avant la récolte pour l'ensemble des cultures autorisées :
  - 3 jours minimum.
  - Respecter un délai de réentrée minimum de 6 heures après la fin de pulvérisation en cultures plein champs et de 8 heures en cultures sous abri.

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg
- Sac de 5 kg

MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

RÉF : 001205

FLUIDOSOUFRE

Anti oïdium

LES ACTIONS :

A poids équivalent de soufre, **FLUIDOSOUFRE** émet beaucoup plus de vapeur de soufre (le principe actif) qu'un soufre simplement broyé.
FLUIDOSOUFRE est un anti-oïdium actif à tous les stades du champignon. Il est efficace autant en préventif qu'en curatif et en éradiquant.
FLUIDOSOUFRE permet un nettoyage en profondeur de la végétation dans un délai record

COMPOSITION :

- 99 % de soufre à l'état libre du soufre sublimé

FORMULATION :

- poudre pour poudrage (DP)

APPLICATIONS :

- Pour Oïdium :
  - Vigne
  - Pommier, Pêcher, Abricotier
  - Melon
  - Rosier
- Acariose bronzée :
  - Tomate

MODE D'EMPLOI :

- Traiter aux périodes de grandes sensibilités à l'oïdium : stade 3 feuilles, floraison et fermeture de la grappe sur pommier,
- Dès le stade « noisette » des fruits sur pêcher et abricotier,
- Traiter de préférence par temps clair sur une végétation sèche et en absence de vent,
- Sur pommier, l'emploi de **FLUIDOSOUFRE** limite l'apparition de la rugosité des fruits et avive la coloration,
- Quelle que soit la culture traitée, ne pas appliquer **FLUIDOSOUFRE** dès que la température risque de dépasser 28°C sous abri dans les 24 heures suivant l'application.

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg

FLUIDOSOUFRE
Est agrée en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001552

BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS

Spécialité fongicide et bactériostatique
Polyvalente en formulation dispersible

LES ACTIONS :

BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS a une efficacité constante sans risque d'accoutumance ou de résistance des pathogènes visés.
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS est un des rares fongicides à freiner le développement de l'oïdium, de la pourriture grise, de la pourriture acide, des tumeurs bactériennes,
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS favorise la cicatrisation des plaies naturelles ou artificielles ainsi que l'aoûtement des bois.

COMPOSITION :

- Granulés dispersibles contenant 20 % de cuivre bleu métal, sous forme de bouillie bordelaise
- Dans la **BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS,** le cuivre est présent sous sa forme la plus active et la plus stable : la brochantite associée au gypse

TOXICOLOGIE :

- Xi-Irritant -R36-AQUA

APPLICATIONS :

Viticulture	Arboriculture	Culture Maraîchères
-Mildiou -Nécrose bactérienne	o Abricotier : coryneum, bactériose, o Cerisier : maladie criblée, chancre bactérien, o Noisetier, noyer : bactérioses o Olivier : Maladie de l'œil du paon, bactérioses o Pêcher : Cloque, Bactérioses, dépérissement bactérien o Pommier : tavelure, bactérioses à pseudomonas, Chancre européen o Poirier, Cognassier, Nashi : Chancre européen, bactérioses à pseudomonas o Prunier : Chancres bactériens	o Pomme de terre : mildiou o Chou : Bactérioses o Fraisier : maladie des tâches pourpres et rouges, maladie des tâches angulaires o Tomate : mildiou, bactérioses o Melon : bactérioses

MODE D'EMPLOI :

- Ne jamais pré-empâter.
- Remplir d'eau au 2/3 la cuve du pulvérisateur.
- Mettre l'agitation en marche.
- Enlever le tamis et verser la **BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPRESS** en pluie, progressivement en conservant l'agitation.
- Remettre le tamis, terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation, même en cas d'arrêt de la pulvérisation, jusqu'à la fin de l'application

CONDITIONNEMENT : Sac de 15 kg

bouillie bordelaise rsr dispress
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 007952

SUPER BOUILLIE MACCLESFLIELD 80

(MACC 80 – MACC NC)

Fongicide contre les maladies et les bactéries de la vigne, des vergers et des cultures légumières

LES ACTIONS :

Grâce à son ph 7, **MACC 80** offre stabilité, efficacité, absence de phytotoxicité et compatibilité avec la plupart des produits de protection des cultures.

MACC 80, grâce à sa micronisation, permet une très grande facilité d'emploi : préparation immédiate et très bonne suspension.

MACC 80 a une très grande persistance d'action permise par son adhérence, sa redistribution sur le végétal et sa capacité à libérer progressivement les ions Cu++.

MACC 80 a une efficacité contre de nombreux champignons et bactéries.

COMPOSITION :

- 80 % de sulfate de cuivre neutralisé à la chaux, soit 20 % de cuivre métal

FORMULATION :

- Neutralisation pendant 6 heures, en phase liquide, du sulfate de cuivre par du lait de chaux
- Stabilisation immédiate par séchage rapide (10 seconde à 300 °C)
- Micronisation (80% de particules inférieures à 5 microns)
- Addition d'adjuvants spéciaux

APPLICATIONS :

Viticulture	Arboriculture	Culture Maraîchères
-Mildiou -Nécrose bactérienne	o Abricotier : coryneum, bactérioses, o Cerisier : maladie criblée, chancre bactérien, o Noisetier, noyer : bactérioses o Olivier : Maladie de l'œil du paon, bactérioses o Pêcher : Cloque, dépérissement bactériens o Pommier : tavelure, bactérioses à pseudomonas, Chancre européen o Poirier, Cognassier, Nashi : Chancre européen, bactérioses à pseudomonas, tavelure du poirier o Prunier : Chancres bactériens	o Pomme de terre : mildiou o Scarole, frisee : Bactérioses o Fraisier : maladie des tâches angulaires o Tomate : mildiou, bactérioses o Melon : bactérioses

MODE D'EMPLOI :

- Lire attentivement l'étiquette
- Demander conseil à son technicien

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 20 kg

super bouillie macclesfield 80
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE n° 2092/91, annexe II B modifié

Réf: 007943

HELIOSOUFRE S

Fongicide anti-oïdium
Préventif, curatif et anti-sporulant

LES ACTIONS :

HELIOSOUFRE S contient des dérivés terpéniques qui améliorent la qualité de pulvérisation et, ainsi l'efficacité des traitements.
HELIOSOUFRE S est efficace dès 50 % d'un apport normal de soufre à l'hectare et réduit les pertes par lessivage.
HELIOSOUFRE S est utilisable à faible volume d'eau par voie terrestre ou aérienne.
HELIOSOUFRE S, fongicide préventif, est également doté de pouvoir curatif et anti-sporulant sur oïdium de la vigne.
HELIOSOUFRE S assure une persistance d'action supérieure aux soufres classiques et peut être associé à d'autres produits.
HELIOSOUFRE S respecte la faune auxiliaire

COMPOSITION :

- 700 g/L de soufre micronisé
- Dérivés terpéniques issus du pin

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

- Liquide légèrement visqueux de couleur jaune clair
- Suspension concentrée
- pH = 6.5-7.5
- dispersible dans l'eau
- stable > 0°C
- odeur terpénique

APPLICATIONS :

- Oïdium de la vigne

MODE D'EMPLOI :

- Remplir la cuve aux 2/3. Verser **HELIOSOUFRE S** en premier dans la cuve. Sous agitation, verser ensuite les autres produits. Terminer le remplissage, toujours sous agitation.
- Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 10 litres

HELIOSOUFRE S
Est agrée en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

INSECTICIDES

Réf bidon 1L: 003285
Réf bidon 5L: 003286

PYREVERT

Insecticide végétal à base de pyrèthres naturels

NOUVEAU contre la Cicadelle de la Flavescence Dorée et le Puceron vert du Pêcher

ACTIONS :

PYREVERT agit par contact sur la conduction nerveuse des insectes. L'effet du produit se constate quelques minutes après l'application.
PYREVERT a une véritable action de choc.
PYREVERT est rapidement dégradé à la lumière car le temps de demi-vie est estimé à 10-12 minutes pour une solution de pyrèthre pure.
PYREVERT a une faible persistance d'action ce qui favorise l'installation rapide de la faune auxiliaire après le traitement.
PYREVERT est classé de neutre à faiblement toxique pour les Typhlodromes (prédateurs des acariens jaunes et rouges)

COMPOSITION :

Le **PYREVERT** ne contient pas de pypéronyl-butoxyde (PBO) qui est un produit tolérés pour le moment en agriculture biologique mais fortement controversé.
Le **PYREVERT** est à base de pyrèthres naturels en solution dans une huile végétale.
Composition => pyréthrines : 18.6 grammes/Litre

UTILISATION :

- **Vigne :** cicadelle de la flavescence dorée : 1.5 litres par hectare
- **Pêcher :** Puceron vert : 1.5 litres par hectare

Nombre maximal d'applications : 3

MODE D'EMPLOI

- Cicadelle de la Flavescence Dorée : les traitements se font dès l'apparition des insectes sur les stades larvaires
  - 1ère application : 3 semaines après les premières éclosions
  - 2ème application : 8-10 jours après le premier traitement pour lutter contre les larves
  - 3ème application de 10 à 1 mois après le second traitement, afin de détruire les larves et les adultes

- Puceron vert du pêcher : appliquer le **PYREVERT** dès l'observation des premiers foyers. Tous les 8 -10 jours en 3 applications maximales.

- **PYREVERT** peut s'utiliser dans la journée sans réduction d'efficacité. Effectuer les traitements de préférence le soir et aux heures fraiches comme pour tous les traitements pour augmenter son temps d'action.
- L'efficacité est d'autant plus grande que les insectes cibles sont jeunes.
- Il faut bien mouiller la végétation.

CONDITIONNEMENT :

Bidon de 1 litre
Bidon de 5 litres

PYREVERT
est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement européen CE 834/2007.

Réf : 001666

SOKALCIARBO WP

Kaolinite calcinée

LES ACTIONS :

SOKALCIARBO WP a une action insectifuge qui crée une barrière minérale (fine pellicule poudreuse blanche) qui perturbe le cycle des insectes ravageurs par :

- Une confusion visuelle : Difficulté d'identification de la plante par le ravageur,
- Plante non appétante : La barrière minérale créée par **SOKALCIARBO WP** empêche la prise de nourriture par les adultes et les larves.
- Plante inhospitalière pour les ravageurs : les particules de **SOKALCIARBO WP** sont autant d'aspérités qui repoussent les insectes et les empêchent de se poser.

SOKALCIARBO WP augmente la résistance aux coups de chaleur en atténuant les chocs thermiques et protège les plantes contre les coups de soleil.

COMPOSITION :

- 99,99 % de kaolin anhydrique

FORMULATION :

- poudre très fine

APPLICATIONS :

- Abricotier : puceron brun et farineux
- Amandier : Puceron vert, farineux et noir
- Cerisier : puceron noir
- Noisetier : Puceron jaune et vert
- Noyer : Gros et petit puceron
- Olivier : mouche de l'olive
- Pêcher : Puceron vert
- Poirier, cognassier Nashi : Puceron brun, cendre mauve, noir, puceron vert du poirier, vert migrant et puceron vert du pommier
- Pommier : Puceron vert du pommier, cendre du pommier, puceron des galles rouges et vert migrant
- Prunier : Puceron brun, vert et farineux

MODE D'EMPLOI :

- **SOKALCIARBO WP** est une poudre fine facilement dispersable qui agit par contact et s'applique en **pulvérisation sur l'intégralité du végétal**.
- La première application se fait en préventif avant l'apparition des ravageurs.
- Les applications suivantes se font en fonction de la pluviométrie et de la croissance des végétaux.

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 25 kg

sokalciarbo wp
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf bidon 1L: 007947
Réf bidon 5L: 008185

CARPOVIRUSINE 2000

Insecticide contre le carpocapse et la tordeuse orientale

LES ACTIONS :

CARPOVIRUSINE 2000 est un insecticide biotechnologique qui agit par ingestion sur les larves de carpocapse et de la tordeuse orientale du pêcher.
CARPOVIRUSINE 2000 doit être positionnée de préférence sur des stades larvaires jeunes de carpocapse et tordeuse avant la pénétration dans les fruits.
CARPOVIRUSINE 2000 peut s'utiliser sur toutes les générations de carpocapse et tordeuse orientale du pêcher.
CARPOVIRUSINE 2000, grâce à son action sélective, respecte la faune auxiliaire.
CARPOVIRUSINE 2000 est applicable jusqu'à 3 jours avant la récolte. Il ne laisse aucun résidu dans le fruit.
CARPOVIRUSINE 2000 s'utilise en complément de la confusion sexuelle. Son utilisation est préventive, avant l'apparition de dégâts.

COMPOSITION :

- 10^{13} particules virales par litre

APPLICATION :

- **CARPOVIRUSINE 2000** doit être positionné de préférence avant pénétration dans les fruits en fonction des préconisations régionales, notamment les avis émis dans le Bulletin de Santé du Végétal.
- **CARPOVIRUSINE 2000** doit être appliqué avec un intervalle entre les traitements de 10 à 12 jours, quelles que soient les conditions d'ensoleillement. La résistance au lessivage est de 45 mm.

UTILISATION :

Culture	cible
Pommier	Carpocapse de pommes et des poires (cydia pomonella) Tordeuse orientale du pêcher (cydia molesta)
Poirier, Cognassier, Nashi	Carpocape des pommes et des poires (cydia pomonella)
Pêcher, nectarinier, brugnonier	Tordeuse orientale du pêcher (cydia molesta)
Noyer	Carpocapse des pommes et des poiriers (cydia pomonella)

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

o Appliquer par temps calme, sans vent fort afin d'éviter toute dérive de pulvérisation

CONDITIONNEMENT :

o bidon en 1 litre
o bidon en 5 litres

CARPOVIRUSINE 2000
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 889/2008

INSECTICIDES ET FONGICIDES

Réf : 001376

INSECTOBIOL 2X

Bacillus Thuringiensis

LES ACTIONS :

INSECTOBIOL 2X est très sélectif, il n'agit que sur les larves de lépidoptères telles que :

- Carpocapse des pommes et des poires
- Tordeuses de la vigne
- Noctuelles de la tomate.

INSECTOBIOL 2X agit essentiellement par ingestion. Son mode d'action provoque chez les jeunes chenilles un arrêt rapide et définitif de leur nutrition et entraîne leur mort.

INSECTOBIOL 2X préserve la faune auxiliaire utile (abeille, typlodromess,…) De même que les prédateurs introduits lors de la lutte biologique.

INSECTOBIOL 2X n'a aucune action sur les mammifères, les oiseaux, les poissons et les mollusques.

INSECTOBIOL 2X ne laisse aucun résidu dangereux sur les plantes

APPLICATIONS :

- **INSECTOBIOL 2X** s'utilise en arboriculture (pommier et poirier), sur vigne et sur tomate.
- **INSECTOBIOL 2 X** est insecticide biologique en poudre mouillable.
- **INSECTOBIOL 2X** agit préventivement, il doit être positionné sur les végétaux :
  - Soit avant l'éclosion des œufs
  - Soit dès l'apparition des premières larves

COMPOSITION :

- 60 % Bacillus Thuringiensis

MODE D'EMPLOI :

- La meilleure efficacité **D'INSECTOBIOL 2X** est obtenue en pulvérisant un jet dirigé vers les zones sensibles
- Une meilleure fixation de **L'INSECTOBIOL 2X** permet d'en accroître les performances, pour cela il est recommandé de l'associer à **HELISOL** (mouillant adhésif).

CONDITIONNEMENT :

- Sachet de 50 grammes

Insectobiol 2x
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

RÉF BIDON 1L: 008143
Réf bidon 5L: 008144

NOVODOR FC

Bio insecticide contre le doryphore

LES ACTIONS :

NOVODOR FC agit par ingestion sur les larves de coléoptères. Le cristal protéique, substance toxique contenue dans les spores des bactéries, se dissout dans l'appareil digestif, libérant une toxine qui attaque et détruit les parois intestinales des larves.
NOVODOR FC est rapide d'action : en quelques heures les larves arrêtent de se nourrir puis meurent dans les 24 à 72 heures
NOVODOR FC offre une efficacité très importante sur les jeunes aux stades L1-L2
NOVODOR FC ne détruit pas les auxiliaires
NOVODOR FC est biodégradable et ne laisse aucun résidu préjudiciable

COMPOSITION :

- Préparation insecticide biologique à base de bactéries Bacillus Thuringiensis sp Tenebrionis sous forme de cristal protéique.
- 3 % Bacillus Thuringiensis sp Tenebrionis 15 000 U.I/g sous forme de suspension concentrées

APPLICATION :

- **NOVODOR FC** s'utilise en pulvérisation foliaire
- **NOVODOR FC** doit être appliqué sur feuillage sec
- **NOVODOR FC** s'utilise dès l'observation des premières larves
- **NOVODOR FC** doit être appliqué le plus fin et le pus homogène possible

UTILISATION :

-**NOVODOR FC** s'utilise sur pomme de terre
-**NOVODOR FC** s'utilise sur aubergine

MODE D'EMPLOI :

- Les applications doivent être répétées plusieurs fois en fonction de l'activité des doryphores, la vitesse de croissance de la culture, les conditions climatiques (en cas de pluie renouveler immédiatement le traitement) et la quantité de lumière.
- Peut être appliqué avec le matériel de pulvérisation habituel

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 1 litre
- Bidon de 5 litres

NOVODOR
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001654

MADEX

Contre le carpocapse

LES ACTIONS :

MADEX s'applique sur la 1ère génération de carpocapse et sur les premiers stades larvaires pour permettre une contamination très précoce du ravageur et baisse rapidement le niveau de population.
MADEX a une efficacité très sélective sur le carpocapse et n'a aucun effet sur la faune auxiliaire
MADEX s'inscrit dans une gestion de protection à long terme :

- En maintenant un potentiel infectieux sur les larves d'une année sur l'autre,
- En participant à la pérennisation de l'efficacité des insecticides classiques avec l'alternance des modes d'action

COMPOSITION :

- 500 g/L virus de la granulose (=3x10^{13} corps viraux/L)
- Contient *Cydia pomonella granulovirus*

FORMULATION :

- Suspension concentré

APPLICATIONS :

Cultures	Dose avant Récolte (en jours)	Zone non traitée (en mètres)	Délais de rentrés (en heures)
-Pommier	3	5	6
-Poirier,Cognasier et Nashi	3	5	6
-Noyer	3	5	6

- **Quand :**
  - Appliquer **MADEX** sur la première génération.
  - **MADEX** doit être appliqué sur une seule génération par an.
- **A quel intervalle** : Tous les 8 à 14 jours en fonction de l'ensoleillement pendant la période qui suit l'application.
- **Faut-il ajouter un adjuvant : MADEX** ne nécessite aucune adjonction pour l'appétence (ex : sucre) ou pour la protection UV.

MODE D'EMPLOI :

- Respecter la législation en vigueur
- Ne pas mélanger **MADEX** avec :
  - Tout produit pouvant conduire à un pH dans la cuve inférieur à 5 ou supérieur à 8.5 (savon …)
  - Tout produit contenant du cuivre
- Local Phytosanitaire arboriculteur :
  - Pour un stockage pendant 3 mois maximum : T°< 20°C (endroit frais)
  - Pour un stockage pendant 2 ans : T°<5°C (réfrigérateur)
  - Pour un stockage de plus de 2 ans : T°= -18°C (congélateur)

CONDITIONNEMENT :

- Flacon de 100 ml
- Groupage de 4 flacons en boîte isotherme

MADEX
Est agréé en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

INSECTICIDES ET ACARICIDES

Réf bidon 20L: 000718
Réf fût 215L: 001773
Réf fût 1 000L: 001774

OVIPRON PLUS

insecticide et acaricide

LES ACTIONS :

OVIPRON PLUS vise tous les stades hivernant de ravageurs présents sur les arbres fruitiers
OVIPRON PLUS permet une destruction physique des ravageurs grâce au film d'huile, déposé lors du traitement.
OVIPRON PLUS enrobe les insectes hivernant et bloque leurs échanges gazeux. Ceci provoque la mort par asphyxie des insectes et des acariens peu ou pas mobiles
OVIPRON PLUS grâce à son mode d'action purement mécanique garantit l'absence de résistance des ravageurs visés
OVIPRON PLUS est neutre pour la faune auxiliaire

COMPOSITION :

- 800 grammes par litre d'huile de pétrole spécialement raffinée

FORMULATION :

- Concentré émulsionnable (E.C.)

APPLICATIONS :

- Arbres à peipin : pommier, poirier, cognassier, nashi,
- Arbres à noyau : cerisier, pêcher, prunier

Stade	Cibles	Conditions
- Stade B à C3 - Stade C3 à E2	Insectes hivernant, œufs d'hiver et jeunes larves Acarien rouge du pommier	Infestation importante détectée au moment de la taille

- **Usages conseillés :**
  - Destruction des phytoptes, des œufs et des très jeunes larves des acariens phytophages
  - Destruction des œufs d'hiver de pucerons
  - Destruction des cochenilles
  - Lutte contre la fumagine

MODE D'EMPLOI :

- Diluer la dose **OVIPRON PLUS** avec 2 à 3 fois son volume d'eau (agitateur de la cuve de pulvérisateur en marche)
- Ajouter progressivement la quantité d'eau désirée en maintenant l'agitation
- Réaliser un mouillage abondant et régulier des parties à traiter
- Ajuster le volume des traitements en rapport avec le volume foliaire des arbres
- Certaines spécialités sont déconseillées dans les 8 jours qui encadrent un traitement avec **OVIPRON PLUS** comme des fongicides à base de phtalimides, doguadine ou de soufre
- Cette restriction n'a pas lieu d'être avec **MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS**
- Ne pas traiter si : T°< 7°C ou > 25 °C, pendant ou juste après une période de gel
- Maintenir une agitation efficace durant toute la période de traitement
- Il est recommandé d'utiliser un volume **OVIPRON PLUS** proche du ruissellement pour la réussite du traitement

CONDITIONNEMENT :

- Bidon de 20 litres
- Fût de 215 litres ou 1 000 litres

ovipron plus
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 000740

DELFIN

Insecticides / acaricides
Arboriculture – viticulture – cultures légumières

LES ACTIONS :

DELFIN agit uniquement par ingestion sur les larves de lépidoptères.
DELFIN est parfaitement sélectif et extrêmement respectueux des autres espèces d'insectes, de l'homme et de l'environnement.

COMPOSITION : Bacillus thuringiensis sérotype 3a 3b 32 000 UI/mg

FORMULATION : Granulés dispersibles (WG)

APPLICATIONS :

Culture	Ravageurs
Traitements généraux	Noctuelles défoliatrices
Arboriculture :	
-Abricotier :	-Arpenteuse *(sauf lyda)*, Tordeuse orientale du pêcher, petite mineuse *(Anarsia)*
-Amandier :	-Cheimatobie *(sauf lyda)*, Tordeuse orientale du pêcher
-cerisier :	- cheimatobie-hibernie
-Cassissier :	-Teigne du groseillier, Pyrale du groseillier, Phalène du groseillier
-Châtaignier :	-Zeuzère
-Framboisier et autres rubus :	-Chenilles défoliatrices
-Noisetier :	-Chenilles défoliatrices *(sauf Tenthrèdes)*, Zeuzère
-Noyer :	-Teigne du noyer, Zeuzère
-Olivier :	-Teigne de l'olivier
-Pêcher :	-Arpenteuse *(sauf Lyda)*, Tordeuse de la pelure *(Pandemis, Capua)*, petite mineuse *(Anarsia)*, Tordeuse orientale du pêcher
-Pommier :	-Cheimatobie, Tordeuse de la Pelure *(Archips podana, Capua et/ou Pandemis)*, Tordeuse verte, Tordeuse rouge, Tordeuse des buissons et des bourgeons
-Poirier, Cognassier-nashi :	-Carpocapse des pommes et des poires, Tordeuse orientale du pêcher, zeuzère, Cheimatobie *(sauf Lyda et Tenthrèdes)*, Tordeuse de la pelure *(Archips podana, Capua et/ou Pandemis)* Tordeuse verte, Tordeuse rouge, Tordeuse des buissons et des bourgeons
-Prunier :	-Cheimatobie, Tordeuse de la pelure (Capua), Zeuzère, Tordeuse orientale du pêcher
Viticulture : vigne	Tordeuses *(Cochylis et/ou Eudemis)*
Cultures légumières :	
-Ail, Oignon, Echalote	-Teigne du poireau
-Artichaut	-Noctuelles
-Haricot :	-Pyrale du maïs
-Poireau :	-Teigne du poireau
-Tomate :	-Noctuelles des fruits
Autres cultures :	
-riz :	-Pyrales
-Cultures porte – graines mineures (potagères, PPAMC et florales :	-Chenilles : Noctuelles, Pyrales, Teignes, Tordeuses
-Plantes à parfum, aromatiques médicinales et condimentaires (PPAMC) :	-Chenilles défoliatrices : noctuelles, Pyrales, Teignes, tordeuses
-Cultures florales diverses, Rosier :	-Noctuelles défoliatrices
-Arbres et arbustes d'ornement :	-Processionnaire du pin, Chenilles défoliatrices

MODE D'EMPLOI :

- **Préparation de la bouillie :** **DELFIN** s'utilise en pulvérisation après dilution dans l'eau. Remplir la cuve à ½ d'eau, mettre sous agitation, verser la quantité de **DELFIN** voulue, compléter le remplissage. Compte tenue du volume de végétation des vergers, nous recommandons d'utiliser un volume de bouillie supérieur à 200 L/ha.
- **Application :**
  - L'efficacité de **DELFIN** dépend de la quantité de produit ingérée par les chenilles. En conséquence, la qualité de la pulvérisation est un facteur clé de la réussite du traitement ; elle doit être homogène et privilégier la couverture complète de la zone à traiter.
  - Toute pluie lessivante (environ 15 à 20 mm) doit entraîner un renouvellement systématique de l'application.

CONDITIONNEMENT : bidon de 3 kg

DELFIN
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CE 834/2007

MOLLUCIDE

Réf : 003166

SLUXX

Mulluscicide toutes cultures
Cultures légumières, Grandes Cultures, Vigne

LES ACTIONS :

SLUXX agit par ingestion sur un grand nombre d'espèces de limaces et d'escargots, notamment sur les limaces grises et noires.
SLUXX présente de nombreux avantages :

- Action immédiate et durable,
- Longue persistance d'action,
- Dégradation de la matière active par les micro-organismes du sol en deux composés : ion phosphate et fer,
- Bonne résistance du granulé au délitement
- Pas de traces de mucus ni de corps de limaces en surface.

COMPOSITION :

- Phosphate ferrique 29.7 g/kg

FORMULATION :

- Appâts granulés (GB)

APPLICATIONS :

- Application en maraîchage, arboriculture et cultures ornementales
- **Nombre maximum d'application par parcelle et par an : 4**
- **Respecter un délai avant récolte de 3 jours**
- Le phosphate ferrique est une substance active ne nécessitant pas de LMR suivant le règlement CE n°396/2005

MODE D'EMPLOI :

- **Disperser SLUXX entre les plantes** en vous assurant que des grains ne restent pas dans le feuillage. Pour cette raison appliquer **SLUXX** quand la surface foliaire est sèche. Le contact des granulés sur des feuilles fragiles peut provoquer des brûlures ou nécroses localisées.
- Répandre les granulés de **SLUXX** de manière uniforme sur la zone concernée.
- Privilégier les applications préventives ou traiter dès l'apparition des premiers dégâts.
- Renouveler l'application de **SLUXX** dès que les granulés ont été consommés si les conditions climatiques sont favorables aux limaces ou escargots, jusqu'à la fin de la période de sensibilité de la culture. En règle générale on pourra considérer un intervalle entre les applications de deux semaines environ.
- Sur sol très motteux rouler le sol avant la levée de la culture pour rendre les granulés plus accessibles aux limaces et aux escargots.

CONDITIONNEMENT :

- Sac de 20 kg

SLUXX
Est agréé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et 889/2008

SYSTEMES DE PIEGEAGES ET DE CONFUSIONS

Réf : 001290

TR 16+

Le Trichogramme contre la pyrale du maïs

LES ACTIONS :

TR16+ est composé de trichogramme qui sont des parasitoïdes qui se reproduisent grâce aux œufs de lépidoptères ; ils empêchent ainsi la naissance des chenilles ravageuses.
TR16+ lutte contre la pyrale du maïs.
TR16+ lutte contre certaines noctuelles (héliothis, chrysodeixix,…) sur différentes plantes (maraîchères, ornementales,….)
TR16+ libère une nouvelle génération de trichogrammes grâce aux pontes parasitées.
TR16+ permet de lutter en un seul lâcher contre la 1ère génération pour l'ensemble des surfaces, ou contre la 2ème génération qui concerne que certaines régions.
TR16+ préserve les nombreux auxiliaires qui contribuent à la protection du maïs

COMPOSITION :

- **TR16+** est composé de trichogrammes, qui sont conditionnés dans des diffuseurs plats, sécables ou de petites capsules, en carton biodégradable.

APPLICATION :

- **TR16+** doit être présent dans les champs de maïs dès le début de la période de ponte de la pyrale (préférence pour les pontes fraîches,….)

UTILISATION :

- **TR16+** s'utilise contre la pyrale du maïs

MODE D'EMPLOI :

- Le lâcher est effectué à la main (environ 4 à 5 hectares à l'heure).

CONDITIONNEMENT :

- capsules

TR16+
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CEE n°2092/91

Réf : 001359

RAK 5

Phéromone sexuelle

Pour lutter en une seule pose contre la tordeuse orientale du pêcher et de l'abricotier

LES ACTIONS :

RAK 5 une phéromone de synthèse au pouvoir attractif identique à celle émise naturellement par la femelle de *Cydia molesta.*
RAK 5 permet de réduire le nombre d'intervention, il permet de diminuer les attaques sur pousses et sur fruits aussi bien que la réalisation de 5 à 9 interventions chimiques.
RAK 5 ne combat que le ravageur visé sans perturber le développement des auxiliaires dans le verger.
RAK 5 permet de diminuer la lutte contre les autres ravageurs grâce au développement des auxiliaires.

COMPOSITION :

- 85.5 % acétate de Z-8 dodécényle
- 9.5 % acétate de E-8 dodécényle

APPLICATION :

- Pour une bonne efficacité et une bonne application, il faut avoir :
  - Une bonne connaissance de l'environnement,
  - Effectué des observations pour fixer la date de pose des diffuseurs et évaluer la population de départ
  - Effectué un suivi pendant la période sensible.
- **RAK 5** donnera sa pleine efficacité s'il est appliqué sur des populations de tordeuses orientales réduites au départ.

UTILISATION :

- **RAK 5** s'utilise dans les vergers de pêcher et d'abricotier

MODE D'EMPLOI :

- Installer au tout début de la saison (1er vol)
- Une seule pose jusqu'à la récolte
- Respecter la taille des parcelles (minimum 1 ha)
- Réduire la population de tordeuse orientale au départ

CONDITIONNEMENT :

- carton de 4 sacs contenant 252 diffuseurs

RAK 5
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CE 834/2007

Réf : 001658

GINKO

Phéromone sexuelle

LES ACTIONS :

GINKO est un diffuseur de phéromone pour lutter par confusion sexuelle contre le carpocapse des pommes, des poiriers et des noyers
GINKO libère de façon régulière le mélange phéromonal qui sature l'atmosphère du verger et sur une longue période.
GINKO empêche l'identification de la phéromone femelle de carpocapse par le papillon mâle, donc il ne peut y avoir accouplement et reproduction, ce qui permet de rompre le cycle du ravageur avant son stade nuisible.
GINKO respecte les insectes utiles et les acariens prédateurs.

COMPOSITION :

- Diffuseur de vapeur (VP) contenant un mélange phéromonal à base de :
  - E
  - E-8
  - 10-dodécadiène-1-ol (52.4 %)
  - 1-dodécanol (30.6 %)
  - 1-tétradécanol (7.1 %)

APPLICATION :

- **GINKO** est placé dans les arbres en début de saison
- **GINKO** est appliqué une seule fois

UTILISATION :

- **GINKO** s'utilise dans les vergers de pommiers, poiriers, cognassiers, nashis et noyers

MODE D'EMPLOI :

- Installer avant l'émergence des papillons du premier vol de carpocapses.
- Bien suivre les conditions d'applicabilité de la méthode mentionnées sur l'étiquette (surface minimale requise, potentiel d'infestation parcelle et environnement).
- Il est nécessaire d'assurer une protection insecticide complémentaire sur carpocapse en ciblant les pics de vols.
- **Pour le noyer :** suivre les indications de l'étiquette et de la notice spécifique à cette culture (surface minimale requise, pose des diffuseurs, suivi après application).

CONDITIONNEMENT :

- carton de 14 sachets contenant chacun 400 diffuseurs

GINKO
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CEE n°2092/91

Réf : 007973

ISOMATE C

Phéromone sexuelle

LES ACTIONS :

ISOMATE C est un diffuseur de phéromone pour lutter par confusion sexuelle contre le carpocapse des pommes et poires
ISOMATE C libère de façon régulière le mélange phéromonal qui sature l'atmosphère du verger et sur une longue période.
ISOMATE C empêche l'identification de la phéromone femelle de carpocapse par le papillon mâle, donc il ne peut y avoir accouplement et reproduction, ce qui permet de rompre le cycle du ravageur avant son stade nuisible.
ISOMATE C respecte les insectes utiles et les acariens prédateurs.

COMPOSITION :

- Diffuseur de vapeur (VP) contenant un mélange phéromonal à base de :
  - E
  - E-8
  - 10-dodécadiène-1-ol (52.4 %)
  - 1-dodécanol (30.6 %)
  - 1-tétradécanol (7.1 %)

APPLICATION :

- **ISOMATE C** est placé dans les arbres en début de saison
- **ISOMATE C** est appliqué une seule fois

UTILISATION :

- **ISOMATE C** s'utilise dans les vergers de pommiers, poiriers, cognassiers et nashis

MODE D'EMPLOI :

- Installer avant l'émergence des papillons du premier vol de carpocapses
- Bien suivre les conditions d'applicabilité de la méthode mentionnées sur l'étiquette (surface minimale requise, potentiel d'infestation parcelle et environnement)
- Il est nécessaire d'assurer une protection insecticide complémentaire sur carpocapse en ciblant les pics de vols

CONDITIONNEMENT :

- carton de 14 sachets contenant chacun 400 diffuseurs

ISOMATE C
Est un produit utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément au règlement CEE n°2092/91

Réf : 001655

CHECKMATE CM-XL 1000

Confusion sexuelle

LES ACTIONS :

CHECKMATE CM-XL 1000 est la base de la protection contre le carpocapse
CHECKMATE CM-XL 1000 est une méthode alternative durable pour la protection intégrée des vergers.
CHECKMATE CM-XL 1000 est une réplique de la phéromone naturelle.
CHECKMATE CM-XL 1000 est un diffuseur actif novateur avec une diffusion régulière et de longue durée.
CHECKMATE CM-XL 1000 a plusieurs avantages :

- Seulement 300 diffuseurs/ ha (+ 10 à 15 % pour la protection des bordures)
- Gain de temps lors de la pose
- Réduit le nombre d'interventions
- Durée de diffusion : 150 jours

COMPOSITION :

- Produit diffuseur de vapeur
  - (E,E)-8
  - 10-dodécadien-1-ol 17.5% p/p (= 270 mg matière active/diffuseur)

APPLICATION :

- **CHECKMATE CM-XL 1000** : 2 applications maximum par an
- **DAR** : 3 jours

UTILISATION :

- **CHECKMATE CM-XL 1000** s'utilise dans les vergers de pommiers et de poiriers.

MODE D'EMPLOI :

- Installer avant l'émergence des papillons du premier vol de carpocapses.
- Bien suivre les conditions d'applicabilité de la méthode mentionnées sur l'étiquette (surface minimale requise, potentiel d'infestation parcelle et environnement).
- Il est nécessaire d'assurer une protection insecticide complémentaire sur carpocapse en ciblant les pics de vols.

CONDITIONNEMENT :

- seau de 1 000 diffuseurs

CHECKMATE CM-XL 1000
Est un produit utilisable en **agriculture biologique** conformément au règlement CEE 834/2007

ASSECHANT LITIERE

XI. ASSECHANT LITIERE

Réf : 003754

BACTOSEC

Complexe bactérien asséchant
Destiné au traitement des litières

LES ACTIONS :

BACTOSEC assèche la litière en réduisant l'humidité superficielle en obtenant une litière moins spongieuse, plus compacte et se déstructurant facilement sous une action mécanique.
BACTOSEC assainit en défavorisant le développement des germes pathogènes (responsables des mammites) par compétition ou concurrence trophique.
BACTOSEC améliore l'ambiance en réduisant les émissions d'NH3 en bâtiment (volailles et ovins/caprins surtout).
BACTOSEC valorise les fumiers en améliorant le compostage final du fumier.

CONSEILS D'UTILISATION :

BACTOSEC s'applique à la volée, une fois par semaine, avant de renouveler le paillage pour permettre aux bactéries d'être au contact de la matière organique.
Ne pas combiner **BACTOSEC** avec d'autres produits « désinfectant » pour les litières. (Superphosphates par exemple).
BACTOSEC peut s'utiliser en lisier pour les clients récalcitrants à l'application du **FLUIDIFOS** sous forme liquide : à condition de coupler le traitement avec un brassage.
Ne pas réduire les quantités de **BACTOSEC** entre ovin/caprin adulte et agneau/chevrette car ils produisent autant d'humidité qu'un adulte.
Priviligier les litières de longue durée pour laisser le temps à **BACTOSEC** d'agir à 100 % (minimum de délais d'action : 4 semaines).

PRODUCTIONS ANIMALES

- Vaches laitières : en aire paillées et logettes (les « pertes » de bactéries par la zone de raclage (cas des logettes), se retrouvent utiles dans la fosse.
- Ovins / Caprins : en période mise bas et mise à l'herbe notamment.
- Vaches allaitantes et veaux sur caillebotis.
- Porcs : zones bétonnées de mise bas.
- Volailles et lapins : paille, copeaux et fientes en pré-fosses quand l'objectif du traitement est d'assécher.

COMPOSITION

- Argile
- Yucca
- Bactéries (10 millions/g) et leurs nutriments
- Arômes d'eucalyptus

CONDITIONNEMENT : sac de 25 kg sous forme de poudre

BACTOSEC
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément au règlement (CE) n°834/2007

MINERAUX

XII. MINERAUX

PIERRE A LECHER :

- **SELIODE :**
  - sel enrichi en sélénium et iode
  - pour bovins, ovins, caprins
  - conditionnement : bloc cylindrique de 12 kg

- **SODIMAG :**
  - Aliment minéral en libre service
  - Pour bovins, ovins et caprins
  - Conditionnement : bloc cylindrique de 12 kg

- **SODICHEVAL :**
  - Aliment minéral en libre service
  - Pour chevaux et autres équins
  - Conditionnement : bloc cylindrique de 5 kg

- **SEL NATEGRAL :**
  - Sel de mer destiné à l'agriculture biologique
  - Pour bovins, ovins, caprins
  - Conditionnement : bloc cylindrique de 12 kg

- **CALSEA NATURE :**
  - Bloc minéral en libre service
  - Pour bovins, ovins, caprins
  - Conditionnement : bloc de 15 kg

- **SELIBLOC :**
  - Bloc à lécher de sel avec oligo-éléments
  - Pour bovins, ovins, caprins, équidés et gibiers
  - Conditionnement : bloc de 12 kg

MINERAUX EN SAC

- **SEL NATEGRAL :**
  - Sel de mer destiné à l'agriculture biologique
  - Pour bovins, ovins, caprins
  - Conditionnement : bloc cylindrique de 12 kg
- **ORGAMINE 12-12 GRANULES :**
  - Aliment minéral
  - Pour vaches, chèvres laitières et ovins
  - Conditionnement : sac de 25 kg ou big-bag

SEAU MININERAL

- **LACTA NATURE FRANCE :**
  - aliment minéral
  - pour bovins, caprins et ovins
  - Conditionnement : seau de 20 kg

PIERRES A LECHER

Réf : 003746

SELIODE

Bloc à lécher de sel enrichi en sélénium et iode
Pour bovins, ovins, caprins

Seliodé est un bloc à lécher de sel enrichi en sélénium et iode

- Les besoins en iode augmentent avec :
  - Le niveau de production laitière
  - Les rations riches en crucifères
  - Les sols acides
- Synergie entre iode et sélénium
  - L'iode est un facteur dans la croissance, la lactation, la reproduction et l'engraissement chez les jeunes
  - Le sélénium accroît l'efficacité de l'iode, protège la thyroïde contre l'iode qui est oxydant
  - Le sélénium associé à l'iode a un fort impact sur la croissance, le renforcement des défenses naturelles, la reproduction

Le sel, ou chlorure de sodium est indispensable à la vie de l'animal

- Via le sodium :
  - Facteur de la contraction musculaire
  - Favorise la fécondité
  - Entre dans la composition du lait (0.6 g/l) et de la salive (3 g/l)
- Via le chlore :
  - Permet la synthèse des sucs gastriques nécessaire à la digestion
- Le sel associe les rôles du sodium et du chlore
  - Agit comme nutriment et assure la thermorégulation de l'organisme
  - Favorise l'appétit, régule la consommation de l'eau et de matière sèche favorisant ainsi l'engraissement et la lactation

CONSEILS D'UTILISATION :

Les besoins en étant permanents, il faut donc en apporter régulièrement aux animaux.
- Distribuer SELIODE en libre service aussi bien au pâturage qu'en stabulation à raison d'un bloc de 12 kg pour 5 bovins ou 20 ovins/caprins
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté, ne distribuer qu'un seul type bloc à la fois
- Renouveler l'approvisionnement de SELIODE selon la consommation : environ 40g/jour/bovin ou 5g/jour/ovin-caprin

COMPOSITION ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS :

Eléments	Teneurs	Rôles
Minéraux majeurs - Constituants analytiques		
Sodium	39 %	• Favorise l'assimilation des sucres et acides aminés • Favorise l'appétit • Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Calcium	0.3 %	Composant majeur du lait et du squelette
Magnésium	0.2 %	Conduction nerveuse et contraction musculaire
Additifs - Oligo-éléments (mg/kg)		
E2 Iode (iodate de calcium anhydre)	300	• Fortement exporté dans le lait : besoins particulièrement élevés pour les hautes laitières • Constituant de la thyroxine (hormone de croissance)
E8 Sélénium (sélénite de sodium)	30	Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires

CONDITIONNEMENT : Bloc cylindrique de 12 kg avec un trou central et emballage protecteur

SELIODE
est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**, conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et (CE) n°889/2008.

Réf : 003435

SODIMAG

Aliment minéral en libre service
Pour bovins, ovins, caprins

Les carences des fourrages en oligo-éléments sont fréquentes, surtout les fourrages consommés ou récoltés en fin de cycle. L'herbe jeune est pauvre en magnésium et risque d'être carencée en Zinc.
Cela peut avoir comme conséquences :

- une tétanie
- hyperexcitabilité
- anorexie
- incoordination motrice
- retard de croissance chez le jeune

CONSEIL D'UTILISATION :

Bloc de sel enrichi en macro et oligo-éléments. Son fort pourcentage en magnésium (10%), permet d'utiliser ce bloc durant les périodes de mise à l'herbe et des repousses automnales.

- Distribuer SODIMAG en libre service aussi bien au pâturage qu'en stabulation à raison d'un bloc de 12 kg pour 5 bovins ou 20 ovins/caprins
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté
- Ne distribuer qu'un seul type de bloc à lécher pour optimiser son apport
- Renouveler l'approvisionnement en SODIMAG selon la consommation : environ 150g/jour pour un bovin et 30g/jour pour un ovin ou un caprin

COMPOSITION DU SODIMAG ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS

Eléments	Teneurs	Rôles
Minéraux majeurs - constituants analytiques		
Calcium	14.5 %	- Composant majeur du lait et du squelette
sodium	12 %	- Favorise l'assimilation des sucres et des acides aminés - Favorise l'appétit - Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Magnésium	12 %	- Conduction nerveuse et contraction musculaire
Additifs - Oligo-éléments (mg/kg)		
E6 Zinc (oxyde de zinc)	5 000	- Synthèse des protéines - Croissance et reproduction
E5 manganèse (oxyde manganeux)	4 000	- Qualité de l'os et fertilité
E2 Iode (iodate de calcium anhydre)	50	- Soutien du métabolisme énergétique - Lactation, reproduction
E3 Cobalt (carbonate basique de cobalt monohydraté)	50	- Constituant de la vitamine B12 - Indispensable à la flore du rumen pour la dégradation de la cellulose
E8 sélénium (sélénite de sodium)	10	- Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires

CONDITIONNEMENT : Bloc cylindrique de 12 kg avec un trou central, emballage protecteur et poigné

SODIMAG
peut être utilisé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et (CE) n°889/2008.

Réf : 003437

SODICHEVAL

Aliment minéral en libre service
Pour chevaux et autres équidés

Chez le cheval, la part du squelette est quantitativement importante et la stabilité de sa composition est essentielle à l'intégrité osseuse et articulaire, ce qui conditionne ses capacités physiques.
Les minéraux conditionnent le bon fonctionnement du métabolisme et permettent ainsi la pleine expression du potentiel.
Chez le cheval, le bilan minéral peut être fortement affecté car :
Les fourrages sont carencés la plupart du temps en minéraux et oligo-éléments.
Et il a des réserves digestives limitées et des pertes importantes par sudation.

CONSEILS D'UTILISATION :

Parce que **SODICHEVA**L conditionne un meilleur appétit, optimise la digestion et ne perturbe pas l'équilibre minéral global de la ration, il convient de respecter les préconisations suivantes :

- apporter **SODICHEVAL** en libre service toute l'année
- optimisation du léchage en ne distribuant aucun autre type de bloc en même temps
- assurer un abreuvement à volonté qui évite les conséquences possibles d'une surconsommation temporaire

COMPOSITION ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS :

Eléments	Teneurs	Rôles
Minéraux majeurs – constituants analytiques		
Sodium	15%	• Favorise l'assimilation des sucres et des acides aminés • Favorise l'appétit • Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Calcium	15%	• Composant majeur du lait et du squelette
Phosphore	5 %	• Composant majeur du lait et du squelette
Magnésium	2.5 %	• Conduction nerveuse et contraction musculaire
Additifs – Oligo-éléments (mg/kg)		
E6 Zinc (oxyde de zinc)	4000	• Synthèse des protéines • Croissance et reproduction
E5 manganèse (oxyde manganeux)	3200	• Qualité de l'os et fertilité
E1 fer (sulfate ferreux monohydraté)	1500	• Transport de l'oxygène (hémoglobine, myoglobine) et respiration cellulaire
E4 Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté)	500	• Qualité du poil et croissance osseuse
E2 iode (iodate de calcium anhydre)	30	• Soutien du métabolisme énergétique • Lactation, reproduction
E3 cobalt (carbone basique de cobalt monohydraté)	10	• Croissance bactérienne et synthèse vitamine B12
E8 sélénium	10	• Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires

CONDITIONNEMENT : Bloc cylindrique de 5 kg avec un trou central, emballage protecteur et poignée

SODICHEVAL
peut être utilisé en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et (CE) n°889/2008.

REF PIERRE : 008010

SEL NATEGRAL

Le sel de mer destiné à l'agriculture biologique

Une carence en sel peut entraîner :

- Une diminution de l'appétit, de la croissance, de la production,
- Des problèmes de fertilité,
- Une baisse des défenses immunitaires,
- Une déminéralition.

C'est pour cela qu'il faut un apport régulier en sel aux animaux, soit au minimum de 1.5 à 2 g Na/kg de MS (environ 4 g sel/kg MS)

Les apports recommandés peuvent être supérieurs car les besoins s'accroissent :

- avec l'augmentation des niveaux de production, Na et Cl sont exportés avec le lait,
- avec l'exportation par l'urine et la sudation,
- avec la richesse de l'eau dans la ration, à la mise à l'herbe, les besoins sont de 6-8 g Na/kg MS,
- avec la richesse en potassium de la ration, le rapport Na/K ne doit pas être trop élevé, notamment pour l'absorption du magnésium

CONSEILS D'UTILISATION :

Sel NATEGRAL améliore l'appétit et ne perturbe pas l'équilibre minéral global de la ration, il convient de respecter les préconisations suivantes :

- Distribuer **Sel NATEGRAL** en libre service aussi bien au pâturage qu'en stabulation à raison d'un bloc de 12 kg pour 10 bovins ou 20 ovins/caprins,
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté et en ne distribuant qu'un seul type de bloc en même temps,
- Renouveler l'approvisionnement en **Sel NATEGRAL** selon la consommation : environ 40g/jour/bovin et 5g/jour/ovin-caprin

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUE - VALEURS TYPES

Chimiques		**Physiques**	
Humidité (perte de masse à 110°C)	0.05 %	Pour les sacs : Densité apparente (sel en vrac non tassé	1.1
SUR SEC			
Sodium (Na)	39.3 %		
Chlorure de sodium (NaCl)	99.8 %		
Calcium (Ca)	0.03 %		
Magnésium (Mg)	0.004 %	Granularité	80 % des cristaux compris entre 0.9 et 3.15 mm
Sulfates (So+)	0.1 %		
Insolubles aqueux	0.05 %		
Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	Traces		
Substances indésirables : sel conforme aux directives européennes			

CONDITIONNEMENT :

- Bloc cylindrique de 12 kg avec un trou central et emballage individuel protecteur
- Sac polyéthylène thermosoudé en 25 kg

NATEGRAL
Est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE.**

Réf : 003807

CALSEA NATURE

Bloc minéral à lécher pour l'élevage biologique
des bovins, ovins, caprins

CONSEILS D'UTILISATION :

Les besoins en étant permanents, il faut donc en apporter régulièrement aux animaux.
- Distribuer **CALSEA NATURE** en libre service aussi bien en pâturage qu'en stabulation
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté, ne distribuer qu'un seul type bloc à la fois
- Renouveler l'approvisionnement de **CALSEA NATURE** selon la consommation.

COMPOSITION ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS

Eléments	Teneurs	Rôles
Sodium	20 %	• Favorise l'assimilation des sucres et acides aminés • Favorise l'appétit • Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Calcium	11 %	Composant majeur du lait et du squelette
Phosphore	4 %	Composant majeur du lait et du squelette
Magnésium	2 %	Conduction nerveuse et contraction musculaire
Matière minérale	95 %	
Zinc	3 000 mg/kg	• Synthèses des protéines • Croissance et reproduction
Manganèse	2 500 mg /kg	• Qualité de l'os et fertilité
Iode	50 mg/kg	• Soutien du métabolisme énergétique • Lactation et reproduction
Cobalt	20 mg/kg	• Constituant de la vitamine B12 • Indispensable à la flore du rumen pour la dégradation de la cellulose
Sélénium	5 mg/kg	• Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires

CONDITIONNEMENT :

- Bloc de 15 kg avec un trou central.

CALSEA NATURE
est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**, conformément au règlement (CE) n°2092/91

Réf : 003439

SELIBLOC

Bloc à lécher de sel avec oligo-éléments
Pour bovins, ovins, caprins, équidés et gibiers

Selibloc plus riche en zinc et manganèse, favorise la croissance et une meilleure qualité des onglons (boiteries).
Le sel, ou chlorure de sodium est indispensable à la vie de l'animal

- Via le sodium :
  - Facteur de la contraction musculaire
  - Favorise la fécondité
  - Entre dans la composition du lait (0.6 g/l) et de la salive (3 g/l)
- Via le chlore :
  - Permet la synthèse des sucs gastriques nécessaire à la digestion
- Le sel associe les rôles du sodium et du chlore
  - Agit comme nutriment et assure la thermorégulation de l'organisme
  - Favorise l'appétit, régule la consommation de l'eau et de matière sèche favorisant ainsi l'engraissement et la lactation

CONSEILS D'UTILISATION :

Les besoins en étant permanents, il faut donc en apporter régulièrement aux animaux.
- Distribuer **SELIBLOC** en libre service aussi bien au pâturage qu'en stabulation à raison d'un bloc pour 10 bovins/équidés ou 30 ovins/caprins.
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté, ne distribuer qu'un seul type bloc à la fois.
- Renouveler l'approvisionnement de **SELIBLOC** selon la consommation : environ 40g/jour/bovin-équidé ou 5g/jour/ovin-caprin.
- Une teneur supérieur à 10 mg de cuivre/kg de la ration journalière peut être gravement préjudiciable pour la santé de certaines races ovines

COMPOSITION ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS

Eléments	Teneurs	Rôles
Minéraux majeurs - Constituants analytiques		
Sodium	39 %	• Favorise l'assimilation des sucres et acides aminés • Favorise l'appétit • Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Calcium	0.2 %	Composant majeur du lait et du squelette
Magnésium	0.2 %	Conduction nerveuse et contraction musculaire
Additifs - Oligo-éléments (mg/kg)		
E6 Zinc (oxyde de zinc)	2 000	• Synthèse des protéines • Croissance et reproduction
E5 Manganèse (oxyde manganeux)	1 000	Qualité de l'os et fertilité
E4 Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté)	200	Qualité du poil et de l'os
E2 Iode (iodate de calcium anhydre)	100	• Fortement exporté dans le lait : besoins particulièrement élevés pour les hautes laitières • Constituant de la thyroxine (hormone de croissance)
E8 Sélénium (sélénite de sodium)	10	Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires

CONDITIONNEMENT : Bloc cylindrique de 12 kg avec un trou central et emballage protecteur

SELIBLOC
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et (CE) n°889/2008. Certifié par FR-BIO-01

MINERAUX EN SAC

Réf sac : 008009

SEL NATEGRAL

Le sel de mer destiné à l'agriculture biologique

Une carence en sel peut entraîner:

- Une diminution de l'appétit, de la croissance, de la production,
- Des problèmes de fertilité,
- Une baisse des défenses immunitaires,
- Une déminéralition.

C'est pour cela qu'il faut un apport régulier en sel aux animaux, soit au minimum de 1.5 à 2 g Na/kg de MS (environ 4 g sel/kg MS)

Les apports recommandés peuvent être supérieurs car les besoins s'accroissent :

- avec l'augmentation des niveaux de production, Na et Cl sont exportés avec le lait,
- avec l'exportation par l'urine et la sudation,
- avec la richesse de l'eau dans la ration, à la mise à l'herbe, les besoins sont de 6-8 g Na/kg MS,
- avec la richesse en potassium de la ration, le rapport Na/K ne doit pas être trop élevé, notamment pour l'absorption du magnésium

CONSEILS D'UTILISATION :

Sel NATEGRAL améliore l'appétit et ne perturbe pas l'équilibre minéral global de la ration, il convient de respecter les préconisations suivantes :

- Distribuer **Sel NATEGRAL** en libre service aussi bien au pâturage qu'en stabulation à raison d'un bloc de 12 kg pour 10 bovins ou 20 ovins/caprins,
- Optimiser le léchage en assurant un abreuvement à volonté et en ne distribuant qu'un seul type de bloc en même temps,
- Renouveler l'approvisionnement en **Sel NATEGRAL** selon la consommation : environ 40g/jour/bovin et 5g/jour/ovin-caprin

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUE - VALEURS TYPES

Chimiques		**Physiques**	
Humidité (perte de masse à 110°C)	0.05 %	Pour les sacs : Densité apparente (sel en vrac non tassé	1.1
SUR SEC			
Sodium (Na)	39.3 %		
Chlorure de sodium (NaCl)	99.8 %		
Calcium (Ca)	0.03 %		
Magnésium (Mg)	0.004 %	Granularité	80 % des cristaux compris entre 0.9 et 3.15 mm
Sulfates (So+)	0.1 %		
Insolubles aqueux	0.05 %		
Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	Traces		
Substances indésirables : sel conforme aux directives européennes			

CONDITIONNEMENT :

- Bloc cylindrique de 12 kg avec un trou central et emballage individuel protecteur
- Sac polyéthylène thermosoudé en 25 kg

NATEGRAL
Est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**.

ORGAMINE 12-12 GRANULES

Aliment minéral pour vaches, chèvres laitières et ovins

LES ACTIONS :

ORGAMINE 12-12 Granulés est enrichi en cuivre et en zinc protégés, qui permet d'éviter les interactions entre oligo-éléments dans le rumen.
ORGAMINE 12-12 Granulés grâce au cuivre et au zinc agit au niveau du métabolisme énergétique et protéique des vaches laitières

CONSEILS D'UTILISATION :

Les besoins étant permanents, il faut donc en apporter régulièrement aux animaux.

- Un apport journalier d'**ORGAMINE 12-12 Granulés** est recommandé :
  - 200 g / jour pour les bovins
  - 50 g / jour pour les caprins
  - 20 g / jour pour les ovins

COMPOSITION DE CALSEA NATURE ET ROLE DES DIFFERENTS ELEMENTS

Eléments	Teneurs	Rôles
Calcium	12 %	Composant majeur du lait et du squelette
Magnésium	6 %	Conduction nerveuse et contraction musculaire
Phosphore	12 %	Composant majeur du lait et du squelette
sodium	5 %	• Favorise l'assimilation des sucres et acides aminés • Favorise l'appétit • Constituant du lait, de la salive et de la sueur
Manganèse (oxyde)	8 650 mg/kg	Qualité de l'os et fertilité
Zinc (oxyde)	8 210 mg /kg	• Synthèses des protéines • Croissance et reproduction
Fer (sulfate)	2 500 mg/kg	• Transport de l'oxygène (hémoglobine, myoglobine) et respiration cellulaire
Iode	100 mg/kg	• Soutien du métabolisme énergétique • Lactation et reproduction
Cobalt	50 mg/kg	• Constituant de la vitamine B12 • Indispensable à la flore du rumen pour la dégradation de la cellulose
Sélénium	30 mg/kg	• Prévention de l'oxydation et protection des membranes cellulaires
E672 vitamine A	500 000 ui/kg	
E671 vitamine D3	120 000 ui/kg	
3a700 vitamine E (acétate d'alphatocophéryle totalement racémique)	1 000 ui/kg	

CONDITIONNEMENT :

- sac de 25 kg ou big bag

ORGAMINE 12-12 Granulés
est utilisable en **agriculture biologique**, conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et n°889/2008

SEAU MINERAL

REF : 003731

LACTA NATURE FRANCE

Aliment minéral à lécher pour bovins, caprins, ovins

ACTIONS :

LACTA NATURE contribue à la digestion de la cellulose, de l'herbe jeune et des fourrages conservés.
LACTA NATURE, riche en sucre de lait et en mélange, apporte de l'énergie et de l'appétence. Ces sucres sont directement assimilables par l'organisme et enrichissent le sang de l'animal.
LACTA NATURE, indispensable à la régulation de l'équilibre alimentaire est à mettre à la disposition permanente de tous les troupeaux.

COMPOSITION :

- Mélasse de betterave
- Carbonate de calcium
- Phosphate monobicalcique
- Phosphate bicalcique
- Sel de mer
- Oxyde de magnésium
- Son de blé
- Lactosérum
- Prémélange d'oligo-éléments

- 24 % d'ingrédients d'origine agricole
- 0 % d'ingrédients provenant de l'agriculture biologique
- 0 % d'ingrédients provenant de produits en conversion vers l'agriculture biologique

Constituants analytiques	Teneur	Oligo-éléments	Teneur
- Phosphore	- 5 %	- Zinc (oxyde de zinc)	6 000 mg/kg
- Calcium	- 15 %	- Manganèse (oxyde)	5 000 mg/kg
- Magnésium	- 3 %	- Iode (iodate)	100 mg/kg
- Sodium	- 4 %	- Cobalt (carbonate)	30 mg/kg
- Humidité	- 10 %	- Sélénium	15 mg/kg

MODE D'EMPLOI :

- Mettre à la disposition des animaux.
- Prévoir un seau :
  - Pour 10 vaches ou gros bovins
  - Pour 20 chèvres ou chevrettes
  - Pour 20 brebis ou agnelles

La consommation moyenne est de l'ordre de 50 g/jour/bovin et 25 g/jour pour les ovins et caprins.
Cet aliment doit être utilisé uniquement pour les espèces indiquées sur l'étiquette.

CONDITIONNEMENT :

- Seau de 20 kg

LACTA NATURE FRANCE
est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**, conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et (CE) 889/2008

TERREAU PROFESSIONNEL

XIII. TERREAU BIO POTGOND

Réf : 60029

ACTIONS :

BIO POTGROND est constitué d'une tourbe noire qui assure la cohésion et la stabilité des mottes.
BIO POTGROND, contient du TerrAktiv FT qui améliore l'aération et donc la minéralisation des engrais organiques et l'activité racinaire.

COMPOSITION :

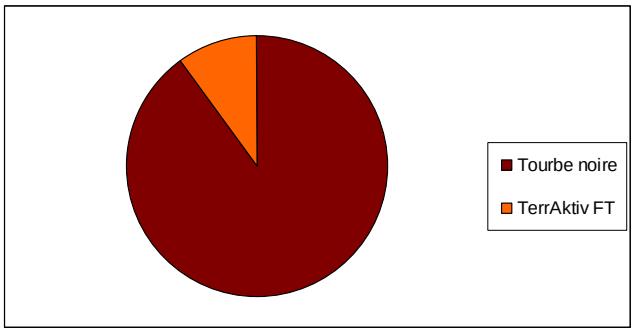

- **STRUCTURE FINE**

PROPRIETES PHYSIQUES : (en 13041)

- matière sèche : 100-150 ml/l
- capacité de rétention : 750-800 ml/l
- capacité de rétention en air : < 100ml/l

PROPRIETES CHIMIQUES :

- pH (H2O) : 6+/-0.3 (EN 13037)
- Engrais bio ajouté : 2kg/m3 de 8-5-7
- Apport nutritif par TerrAktiv FT : 1kg/m3 de 7-4-8
- Engrais disponible : 3kg/m3 de 7-4-7
- Fer et oligo-éléments

UTILISATION :

- Plants maraîchers
- motte de 3 à 5
- spécial salade

CONDITIONNEMENT:

- sac de 70 litres

BIO POTGROND
Est utilisable en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008

SEMENCES DE POMMES DE TERRE

XIV. SEMENCES DE POMMES DE TERRE

AGATA

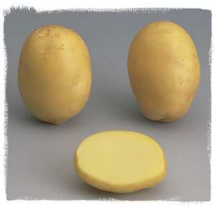

- **Maturité** : précoce
- **Qualité culinaire :** salade, pommes vapeurs et pommes sautées
- **Calibre :** 35/50
- **Origine :** Hollande
- **Conditionnement :** sac de 25 kg

MONALISA NON TRAITE

- **Maturité :** précoce à demi précoce
- **Qualité culinaire :** frites, salades, pommes vapeurs, pommes sautées
- **Calibre :** 35/45
- **Origine :** France
- **Conditionnement :** sac de 25 kg

MONALISA

- **Maturité :** précoce à demi précoce
- **Qualité culinaire :** frites, salades, pommes vapeurs, pommes sautées
- **Calibre :** 35/50 sac et 28/35 clayette
- **Origine :** France
- **Conditionnement :** sac de 25 kg et clayette de 100 pieds

DITTA

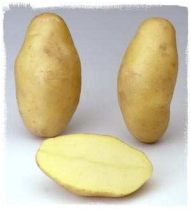

- **Maturité :** demi précoce
- **Qualité culinaire :** salades, pommes vapeurs
- **Calibre :** 35/55
- **Origine :** France ou Hollande
- **Conditionnement :** sac de 25 kg

CHARLOTTE

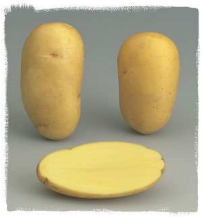

- **Maturité :** demi précoce
- **Qualité culinaire :** salades, pommes vapeurs
- **Calibre :** 25/32
- **Conditionnement :** clayette 100 pieds et 60 pieds

RAJA

- **Maturité** : demi précoce
- **Qualité culinaire :** frites, gratin, purée
- **Calibre :** 35/55
- **Origine :** Hollande
- **Conditionnement :** sac de 25 kg